



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

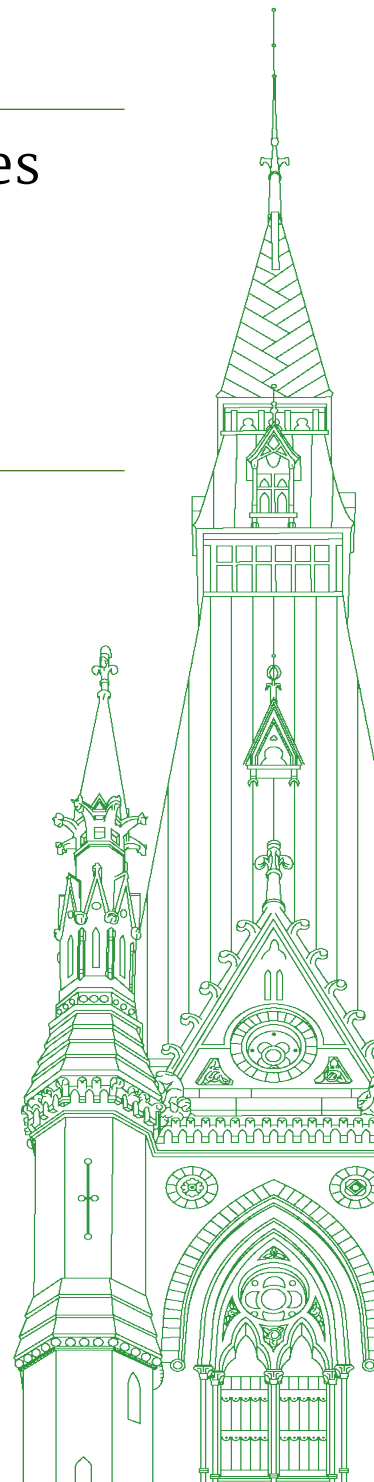
Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 047

Le lundi 5 octobre 2026

Présidente : Hedy Fry



Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 5 octobre 2026

• (1530)

[Traduction]

Le vice-président (Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC)): Bienvenue à la 47^e réunion du Comité permanent des pêches et des océans.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mercredi 29 avril 2026, le Comité reprend son étude sur les populations de saumon de l'Atlantique.

La séance d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Conformément à nos motions de régie interne, j'informe les membres du Comité que tous les invités qui comparaissent virtuellement aujourd'hui ont effectué avec succès les tests requis.

J'aimerais rappeler aux participants les points suivants.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: le parqué, l'anglais ou le français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré.

Par ailleurs, j'aimerais rappeler à nos invités que les membres du Comité peuvent poser des questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin de services d'interprétation, veuillez prendre un moment pour préparer votre oreillette et sélectionner à l'avance le canal d'écoute dont vous aurez besoin afin de profiter pleinement du temps imparti pour la période de questions et de réponses.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Pour les députés présents dans la salle, si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Pour les députés sur Zoom, veuillez utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions, et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

J'aimerais à présent souhaiter la bienvenue à nos invités.

Nous avons le plaisir d'accueillir, à titre personnel, M. Gary Anderson, pêcheur et militant de la conservation du saumon de l'Atlantique, par vidéoconférence; de Gaspésie Côtière, M. Andrew Murphy, copropriétaire; de Save Miramichi Salmon Inc., M. John Bagnall, biologiste, et M. Alex Mills, avocat, tous deux par vidéoconférence; et de la nation des Wolastoqey du Nouveau-Brunswick, M. Colin Curry, chef des pêches, par vidéoconférence.

Nous allons commencer par les déclarations liminaires des invités, d'une durée maximale de cinq minutes.

Monsieur Anderson, vous avez la parole, je vous prie.

Gary Anderson (pêcheur et militant de la conservation du saumon de l'Atlantique, à titre personnel): Je suis un passionné de pêche à la mouche depuis toujours. J'ai pratiqué la pêche à la mouche sur les cinq continents et dans plusieurs océans, à la recherche d'une grande variété d'espèces, et j'ai passé beaucoup de temps à vivre près de la rivière Miramichi et à y pêcher, ce que je fais depuis déjà 50 ans. J'y pêche le saumon, le bar rayé, la truite, ainsi que l'aloise. J'ai été témoin de l'augmentation de la population de bars rayés et de ses effets sur les remontées du saumon de l'Atlantique, et de toutes les espèces que j'ai l'habitude de pêcher.

En 1991, j'ai tiré une leçon importante en matière de gestion des pêches. J'ai réalisé tout ce qu'il est possible d'accomplir lorsqu'un gouvernement se fixe un objectif clair, et met en place des moyens efficaces et performants pour l'atteindre. Permettez-moi de vous expliquer comment j'ai tiré cette leçon.

Grâce à mes publications sur le saumon de l'Atlantique, j'ai été invité à explorer des rivières à saumon en Russie, qui n'avaient jamais été pêchées par des pêcheurs occidentaux, afin d'évaluer leur potentiel pour la pêche sportive. Comme vous pouvez l'imaginer, ce fut une mission exigeante. Au cours des six années qui ont suivi, j'ai effectué un ou deux voyages chaque été et exploré 16 rivières au sein de la péninsule de Kola. En réalité, jusqu'à la chute du rideau de fer, on savait bien peu de choses sur le saumon russe.

La Varzuga a été la première rivière russe sur laquelle j'ai pratiqué la pêche. J'ai été déposé, en compagnie d'un Russe ne parlant que sa langue maternelle, en hélicoptère au confluent de la Varzuga et de la Pana. Ensemble, nous avons descendu la rivière en radeau pendant plus d'une semaine, observant le cours d'eau et un grand nombre de saumons qui sautaient pour tenter d'attraper mes mouches. C'est difficile à imaginer, mais la Varzuga accueille chaque année une remontée de quelque 150 000 saumons.

Comment une rivière peut-elle accueillir une remontée de saumons aussi abondante? Au-delà de ses conditions écologiques et de sa géographie favorables, cette remontée est régie par un système très simple et efficace. Les Russes ne pêchaient pas le saumon en mer ni le long du littoral. Ils attendaient que les saumons reviennent dans leur rivière natale, puis les capturaient à cet endroit, en laissant s'échapper suffisamment d'individus pour assurer la pérennité de la population; bref, il s'agit d'une solution simple, mais très efficace.

Nous devons envisager quelques mesures de gestion du bar rayé qui permettront de commencer à rétablir les effectifs de saumon de l'Atlantique. Afin de mieux nous aligner sur l'objectif d'augmentation des stocks de saumon, nous devrions réduire la population globale de bar rayé à environ 100 000 poissons, et ce avant que l'espèce n'étende son frai à d'autres sites. Il n'y a pas vraiment de compromis à faire, ce qui devrait faciliter la prise de décision. D'autres intervenants ont proposé deux moyens d'atteindre cet objectif de réduction de la population: augmenter la pêche commerciale des Premières Nations, et autoriser les pêcheurs de gaspareau à conserver les prises accessoires de bar rayé. Bref, je soutiens ces deux mesures principales.

Par ailleurs, la question des prises de pêche à la ligne mérite une attention particulière. Je propose deux grandes mesures. Ma première suggestion consiste à supprimer toute référence à la taille des prises autorisées. La politique de conservation fondée sur ces limites de taille est contre-productive, car elle incite les agents de conservation du MPO à consacrer des efforts considérables à la surveillance d'éléments qui ne contribuent en rien à l'objectif global de conservation de la population de saumons. La suppression de la limite inférieure, à savoir le minimum de 50 centimètres, permettrait aux pêcheurs débutants et aux enfants de conserver un saumon rayé s'ils le souhaitent. La suppression de la limite maximale de 65 centimètres contribuerait quant à elle à la réduction de cette population.

• (1535)

La quasi-totalité des grands bars rayés sont des femelles, et celles-ci produisent beaucoup plus de progénitures que les femelles plus petites. Autoriser la conservation des poissons de grande taille permettrait également de renforcer l'intérêt de la pêche sportive du bar rayé. Les pêcheurs sont motivés par la capture de poissons de grande taille, et nous devrions les y autoriser afin de dynamiser la pêche sportive elle-même.

Mon autre suggestion concerne l'imposition d'une limite quotidienne de prises...

Le vice-président (Mel Arnold): Monsieur Anderson, il ne vous reste plus que cinq minutes. En réalité, vous avez déjà dépassé ce délai. Vous pourrez terminer votre intervention lors de la séance de questions qui suivra.

Gary Anderson: Le gouvernement devrait soit augmenter, soit supprimer la limite quotidienne de prises. Ce type de mesures contribuerait à...

Le vice-président (Mel Arnold): Monsieur Anderson, vous m'entendez?

Gary Anderson: Je vous entends toujours, monsieur le président.

Le vice-président (Mel Arnold): Nous avons dépassé les cinq minutes allouées aux déclarations liminaires; je vais donc devoir vous demander de présenter ces éléments lors de la séance de questions, si possible. Je vous remercie.

Monsieur Murphy, à vous la parole pour un maximum de cinq minutes, je vous prie.

[Français]

Andrew Murphy (copropriétaire, Gaspésie Côtière): Je remercie la présidence et les membres du Comité.

Ma conjointe, Sarah Nellis, et moi sommes propriétaires d'une pourvoirie dans la Baie-des-Chaleurs où nous offrons des sorties de

pêche au saumon atlantique, au bar rayé et à la truite mouchetée. Mon avenir et celui de mon équipe dépendent de la saine gestion de ces espèces.

Nous partageons tous ici le même objectif: retrouver des populations de saumon atlantique en santé.

Les préoccupations entourant le bar rayé dans la Miramichi méritent notre attention, mais elles ne doivent pas définir à elles seules notre stratégie de rétablissement du saumon atlantique pour l'ensemble du Canada.

La prédation des saumoneaux par le bar rayé est documentée. Il faut en tenir compte, mais surtout conserver une approche en réponse à un environnement plurifactoriel. Chaque rivière présente des conditions différentes et le saumon subit des pressions tout au long d'un parcours qui relie nos bassins versants à l'Atlantique Nord. Notre réponse doit couvrir le Canada atlantique et le Québec, en respectant les réalités de chaque population.

L'investissement fédéral annoncé de 81,7 millions de dollars sur cinq ans nous donne une occasion importante d'agir. Donnons aux organismes les moyens de transformer cet engagement en bénéfices durables.

Je vous propose trois priorités.

Premièrement, il faut poursuivre et renforcer les actions locales dont les bénéfices sont bien étayés. Les organismes de bassin versant, les gestionnaires de rivières et les organismes autochtones doivent pouvoir conserver leur personnel, planifier des travaux et suivre leurs résultats sur plusieurs années. Des suivis scientifiques rigoureux exigent du temps, des ressources et de la continuité.

Préservons les bassins versants encore en bon état et restaurons ceux qui sont dégradés. Considérons les effets cumulés de nos pratiques forestières et agricoles, de l'infrastructure et du développement industriel sur l'eau et sur les habitats à l'échelle du bassin versant fréquenté par le saumon atlantique.

Pour les populations en situation critique, le temps presse. Soutenons des projets d'ensemencement de conservation lorsqu'ils sont scientifiquement justifiés, adaptés à la population concernée et accompagnés d'un suivi rigoureux.

Ces actions exigent un plan coordonné et les moyens d'en accélérer la réalisation dès maintenant.

Deuxièmement, renforçons les recherches et les suivis existants sur la migration et la survie du saumon atlantique en mer. Appuyons-nous sur les connaissances acquises pour mieux comprendre ce qui se passe dès la sortie des estuaires, dans le golfe du Saint-Laurent, dans le détroit de Belle Isle et dans l'Atlantique Nord. Les conditions océaniques, l'alimentation, les maladies, les captures accidentelles et les prédateurs doivent être considérés ensemble pour situer les pertes et cibler les interventions les plus utiles.

Agissons aussi sur les risques liés à l'élevage de saumon atlantique en cages ouvertes, notamment la transmission des maladies et la dégradation des milieux marins. Le gouvernement a annoncé l'interdiction de ces cages en Colombie-Britannique d'ici juin 2029 pour protéger le saumon sauvage du Pacifique, tout en soutenant présentement la croissance de l'aquaculture en filets ouverts dans la région atlantique. Cette différence d'orientation exige des explications.

Le saumon atlantique mérite lui aussi des engagements clairs. Orientons les fonds publics vers des pratiques aquacoles qui réduisent ces risques, tout en accompagnant les travailleurs et les communautés.

Troisièmement, il faut rendre le financement accessible, cohérent et transparent. Les délais de dépôt et la charge administrative ne doivent pas être un frein à la réalisation des bons projets. Simplifions l'accès au financement et donnons aux organismes le temps et l'accompagnement nécessaires pour bâtir des collaborations solides et agir sur le terrain.

Les priorités doivent refléter les besoins des populations et les bénéfices attendus. Rendons accessibles les sommes investies, les objectifs et les résultats pour améliorer nos décisions. Cette rigueur doit aussi guider toute intervention sur les prédateurs, dont le bar rayé et le phoque. Précisons les bénéfices attendus pour le saumon, les incertitudes, les conséquences pour les espèces visées ainsi que les conditions pour ajuster ou arrêter une mesure.

Le bar rayé, je vous le rappelle, est une espèce indigène qui soutient une pêche accessible et une économie récréotouristique en plein développement. Le plan québécois de 2027 attribue à cette pêche plus de 37 millions de dollars de contribution au PIB et soutient quelque 400 emplois au Québec uniquement.

La population de bar rayé du golfe, hautement migratrice, fréquente les côtes du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. Sa gestion dans la Miramichi, où se trouve la seule frayère reconnue pour cette population, pourra donc avoir des conséquences bien au-delà de cette rivière. Toute décision majeure devra reposer sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles et sur des consultations justes et équitables auprès des communautés concernées.

En conclusion, partout dans nos régions, des citoyens, des pêcheurs et des entrepreneurs engagés font vivre une économie de la pêche récréative dynamique et résiliente, qui est basée tant sur le saumon que sur le bar rayé. Notre contribution à la vitalité de nos communautés et à la protection des milieux aquatiques mérite d'être pleinement reconnue.

Notre communauté mérite des engagements à la hauteur de nos efforts et de notre juste valeur: une collaboration durable entre gouvernements, chercheurs, organismes et communautés autochtones, un véritable partage des connaissances et un soutien à l'éducation et à la sensibilisation.

• (1540)

Donnons-nous les moyens de protéger et de rétablir les populations de poissons sauvages qui font la richesse de nos eaux. Faisons en sorte que les investissements dans les cinq prochaines années laissent un héritage durable, des écosystèmes en santé, des communautés vivantes et des générations qui pourront, elles aussi, découvrir le bonheur de pêcher.

Je vous remercie.

• (1545)

[Traduction]

Le vice-président (Mel Arnold): Je vous remercie, monsieur Murphy.

Nous allons maintenant entendre M. Alex Mills, avocat chez Save Miramichi Salmon Inc.

Alex Mills (avocat, Save Miramichi Salmon Inc.): Monsieur le président, je tiens tout d'abord à vous remercier de nous avoir invités à témoigner devant le Comité.

Je suis ici en compagnie de John Bagnall, notre directeur scientifique, lequel dispose d'une mine d'informations concernant le volet scientifique des enjeux qui nous préoccupent.

Je commencerai par préciser que je m'exprime depuis un territoire micmac non cédé. Je ne compte pas suivre à la lettre mes notes d'allocation. Je serai aussi bref que possible, en espérant ne pas dépasser les cinq minutes qui me sont imparties.

Je vais vous parler un peu de notre organisation, un groupe de défense à but non lucratif récemment créé, qui se consacre au saumon de l'Atlantique et à la conservation de la rivière Miramichi. Notre base de soutien se compose actuellement de guides, de pourvoyeurs, de municipalités situées en amont, de propriétaires de pêcheries privées, et de défenseurs de l'environnement. Nous ne représentons aucune Première Nation, même si nous respectons bien entendu leur position et leur droit d'accès prioritaire, et nous faisons de notre mieux pour les tenir informées de nos actions et collaborer avec elles sur tous les fronts. Nous nous efforçons de mieux communiquer avec la communauté des pêcheurs de bar rayé et avec les communes qui tirent d'énormes revenus de cette activité.

Nous vous avons déjà fait parvenir un certain nombre de documents. Il y a un an, nous avons remis un mémoire détaillé qui, si j'ai bien compris, fait partie du dossier; il a été traduit et est disponible. Nous vous avons également fourni des notes d'intervention qui ont été traduites. Par ailleurs, nous avons fourni un autre document pour lequel nous n'avons pas respecté la date de traduction; sa diffusion a donc été limitée à notre député de Miramichi et à l'auteur de la motion, M. Serge Cormier, à qui nous présentons nos excuses.

Notre message est simple, et il résume les témoignages de M. Anderson, de M. Murphy et de tous ceux qui se sont exprimés avant nous. Le saumon de l'Atlantique et d'autres espèces de la Miramichi sont confrontés à une crise. Celle-ci n'est liée ni au climat ni à l'habitat; en réalité, elle est liée à la situation des populations de bar rayé. Si les responsables du MPO ne s'en rendent pas compte, c'est qu'ils sont aveugles. Si vous vous approchez de la rivière Miramichi au cours des mois de mai et juin, le changement d'habitat du bar rayé risque de fortement vous étonner. Si vous passez beaucoup de temps près de la rivière pendant l'été, vous verrez des bars rayés à des endroits où vous n'en avez jamais vu auparavant.

Quelles mesures principales doit-on prendre? C'est exactement ce qu'ont déclaré aujourd'hui les autres invités, ainsi que d'autres témoins lors de séances précédentes. En fait, ce n'est pas sorcier. Nous ajoutons qu'il faut mener un effort de renforcement majeur axé sur l'écloserie de Miramichi et mettre en œuvre les méthodes les plus avancées en matière de repeuplement et d'utilisation des installations de l'écloserie, à titre provisoire au moins, afin de nous permettre de surmonter cette crise. On nous a signalé que des méthodes très intéressantes sont actuellement mises en œuvre sur la côte ouest dans le cadre de programmes de repeuplement de type SAS. Une autre technique intéressante dont j'ai entendu parler est le reconditionnement des kelts, qui, d'après ce qu'on m'a dit, est utilisée avec succès. Quoi qu'il en soit, c'est là le deuxième volet de ce que nous répétons aux représentants du MPO depuis novembre 2024.

• (1550)

Le troisième volet de notre position, et peut-être le plus délicat, est que nous estimons qu'il existe à Moncton une sorte de blocage au niveau de la gestion du golfe. Cela entrave nos capacités à mettre en œuvre les directives données par le Comité, et à prendre les décisions en matière de repeuplement qui s'imposent incontestablement à l'heure actuelle. En effet, il existe...

Le vice-président (Mel Arnold): Monsieur Mills, cela fait déjà plus de cinq minutes, alors j'espère que le reste de ce que vous souhaitez dire pourra être abordé lors de la période de questions.

Nous allons maintenant conclure les allocutions d'ouverture en cédant la parole à M. Curry pour un total de cinq minutes.

Colin Curry (chef des pêches, Wolastoqey Nation in New Brunswick): Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je m'appelle Colin Curry, et je suis chef des pêches au sein de la Nation Wolastoqey, au Nouveau-Brunswick. Je suis ici au nom des communautés Wolastoqey du Nouveau-Brunswick pour parler du déclin de la population de saumon de l'Atlantique dans le fleuve Wolastoq, également nommé fleuve Saint-Jean, et du rôle que joue le Centre de biodiversité de Mactaquac dans le maintien de la capacité de cette population à se reconstituer.

La population de saumon de l'Atlantique de la partie extérieure de la baie de Fundy constitue l'un des principaux défis en matière de conservation au pays.

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, le COSEPAC, l'a reconnue comme une unité de désignation unique en 2010 et l'a classée comme espèce en voie de disparition. Plus de 90 % de l'habitat d'eau douce disponible pour cette population se trouve dans le bassin versant de la Wolastoq. À la fin des années 1940, plus de 30 000 saumons remontaient la Wolastoq chaque année, mais cette figure ne représentait qu'une fraction du nombre de saumons qui remontaient la rivière avant l'industrialisation massive de la région.

Ces dernières années, moins de 500 poissons sauvages sont revenus chaque année au barrage de Mactaquac, même si l'année 2026 a connu une légère augmentation. Un tel déclin est lié à de multiples pressions qui s'interagissent, notamment un faible taux de survie en milieu marin, les répercussions sur l'habitat, les obstacles au passage des poissons, les changements climatiques, les espèces envahissantes, ainsi qu'à la pollution.

Pour les Wolastoqiyik, néanmoins, il ne s'agit pas seulement d'une question de rétablissement du saumon. Le polamuwok, c'est-à-dire le saumon de l'Atlantique, fait partie de leur famille. Depuis des temps immémoriaux, le polamuwok occupe une place centrale dans les systèmes alimentaires, la culture, les cérémonies, le bien-être communautaire, et les responsabilités envers les prochaines générations au sein de la Nation Wolastoqey.

La fermeture des pêcheries de saumon sur la rivière Wolastoq en 1998 a réduit les possibilités de pêche, les pratiques culturelles, et la transmission intergénérationnelle des savoirs. L'absence persistante de saumon pêchable affecte également l'exercice concret des droits de pêche à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles, lesquelles sont protégées par la Constitution.

Le Centre de biodiversité de Mactaquac fait partie intégrante de l'histoire de la conservation du saumon sur la rivière Wolastoq de-

puis plus de cinq décennies. Il a été créé en 1968 à la suite d'un protocole d'accord conclu entre le MPO et la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, en reconnaissance de l'impact que la construction de la centrale électrique de Mactaquac aurait sur le saumon de l'Atlantique dans la rivière. L'accord de 1968 confiait au gouvernement fédéral la responsabilité de l'exploitation, de l'entretien, de la réparation et du remplacement de cette installation, dont l'objectif était notamment de préserver les populations de saumon dans le fleuve Wolastoq.

Le rôle de l'installation a évolué au gré des avancées scientifiques et, depuis 2001, elle soutient principalement le repeuplement de la rivière Tobique — le plus grand affluent à saumon du réseau hydrographique du Wolastoq —, avec des saumoneaux jusqu'à l'âge adulte. Elle abrite également une banque de gènes vivante pour les saumons menacés de la partie intérieure de la baie de Fundy, et soutient des activités de recherche, de sensibilisation du public et de suivi. Ces programmes ne sont pas présentés comme une solution au faible taux de survie en milieu marin, qui reste un facteur limitant majeur. Leur objectif est de préserver la diversité génétique, de maintenir la capacité de reproduction et la production en eau douce, et de conserver des options de rétablissement jusqu'à ce que les conditions en milieu marin s'améliorent.

Cette distinction est importante lors de l'évaluation de l'installation. Un faible nombre d'adultes revenant naturellement reflète la mortalité cumulée tout au long du cycle de vie du saumon, notamment lors de la migration en eau douce, au niveau des installations hydroélectriques et en mer. À lui seul, ce nombre ne prouve pas que les programmes de conservation en eau douce demeurent sans intérêt. L'objectif de conservation est de maintenir une base biologique viable pour le rétablissement des populations.

Notre contribution met donc l'accent sur la continuité pendant cette période de transition. Lorsque la fermeture du Centre de biodiversité de Mactaquac a été annoncée en janvier dernier, les Wolastoqey ont pris des mesures pour garantir le maintien des programmes essentiels de conservation du polamuwok.

En juillet de cette année, le ministre a reconnu la nécessité du programme Tobique et a donné son accord pour une prolongation du Centre de biodiversité de Mactaquac, le temps que les partenaires s'emploient à mener à bien cette transition.

Notre proposition prévoit une approche provisoire visant à maintenir en activité l'installation dédiée à la biodiversité de Mactaquac, le temps que le MPO, les nations Wolastoqey, la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, et d'autres partenaires, puisse élaborer un modèle de gouvernance et d'exploitation sur le long terme. Notre objectif est que le programme de repeuplement de la rivière Tobique, allant des smolts aux poissons adultes, soit maintenu puis, à terme, étendu, tout en offrant aux dirigeants Wolastoqey davantage d'opportunités de participer au processus décisionnel.

C'est également l'occasion de tirer les enseignements de l'expérience de la région du Pacifique du MPO, où les installations consacrées au saumon, financées par le gouvernement fédéral, soutiennent la revalorisation des stocks, la recherche, la surveillance, l'éducation, ainsi que les partenariats avec les communautés autochtones et les organismes locaux.

Le thème central de notre contribution est que le rétablissement du saumon de l'Atlantique doit être envisagé non seulement en termes d'effectifs immédiats, mais aussi en matière de capacité de restauration, de connaissances, d'infrastructures, de ressources génétiques, et de relations qu'il convient de préserver.

● (1555)

Le rétablissement des polamuwok ne se produira pas du jour au lendemain. Il nécessitera des investissements soutenus et une coopération de la part de tous les ordres de gouvernement et du secteur privé. À bien des égards, le rétablissement des polamuwok constituera un projet d'édification nationale.

Pour le peuple Wolastoqey, le rétablissement...

Le vice-président (Mel Arnold): Bien que vos cinq minutes sont écoulées, vous pouvez conclure votre déclaration.

Colin Curry: J'ai presque terminé.

Pour le peuple Wolastoqey, le rétablissement des polamuwok représentera à la fois le rétablissement d'une population menacée et le renouveau d'un lien durable entre les personnes, la rivière et le saumon.

Woliwon. Thank you et merci pour l'occasion qui m'est donnée de m'entretenir avec les membres du Comité.

Le vice-président (Mel Arnold): Je remercie tous les témoins de leurs déclarations.

Cinq minutes s'écoulent très rapidement.

Dans le cadre de notre première série de questions, j'aimerais maintenant donner la parole à M. Bragdon, que notre comité connaît bien puisqu'il a déjà siégé en son sein au cours de législatures antérieures.

Monsieur Bragdon, vous avez la parole pendant six minutes.

Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins qui sont intervenus aujourd'hui. J'ai vraiment aimé entendre chacun de vos témoignages. Nous vous avons écoutés, et vous avez tous apporté un point de vue très important à propos de ce sujet absolument crucial, qui revêt une importance particulière pour la région de l'Atlantique en général et, bien sûr, pour ma circonscription en particulier.

M. Curry a évoqué la rivière Saint-Jean, le mode de vie des Wolastoqey et l'importance du saumon, non seulement pour le peuple Wolastoqey, mais aussi pour l'histoire de notre province dans son ensemble, que ce soit du point de vue de la pêche sportive, de la pêche récréative ou des communautés des Premières Nations. Bien entendu, lorsqu'on parle de la ville de Miramichi, au Nouveau-Brunswick, ou de la puissante rivière Miramichi, on ne saurait trop insister sur l'importance que le saumon revêt pour la pêche récréative ou sportive. Nous souhaitons tous assister à un rétablissement sain des stocks de saumon, et nous savons que les défis à venir sont de taille.

J'aimerais vous poser la question suivante, monsieur Curry.

Nous savons que le Centre de biodiversité de Mactaquac, que j'ai eu le privilège de visiter cet été, soutient les saumoneaux de la rivière Tobique et appuie essentiellement le programme d'ensemencement qui va du stade de smolt à celui d'adulte. Dans quelle mesure est-il important que ce programme ne soit pas interrompu pen-

dant l'élaboration de stratégies à long terme de rétablissement du saumon?

Colin Curry: À mon avis, cela revêt une importance capitale. Malheureusement, ce printemps, aucun saumoneau n'a été prélevé en raison de l'incertitude qui régnait à ce moment-là. Cependant, à l'heure actuelle, des présaumoneaux sont prélevés dans le cadre du Programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones de la Première Nation de Tobique et en collaboration avec Énergie NB.

La raison pour laquelle il est nécessaire d'assurer la continuité des programmes et la raison pour laquelle nous ne pouvons pas simplement les suspendre pendant quelques années, c'est que si nous le faisons, nous manquerions l'occasion de créer une véritable dynamique à l'aide de la composante en rivière du programme, au cours de laquelle les adultes revenus pour frayer ont la possibilité de produire une nouvelle génération. Nous espérons que le nombre de descendants qui sont produits au fil du temps augmentera. Cependant, sans cet ensemencement, le rétablissement devrait reposer uniquement sur la fraie sauvage, ce qui constituerait un défi au cours des prochaines années en raison de la fermeture temporaire des installations de passe migratoire.

Richard Bragdon: Je vous remercie, monsieur Curry. Je vais maintenant être forcé de poser quelques questions en très peu de temps.

Comme j'ai discuté du rétablissement du saumon tant avec le chef de la Première Nation de Kingsclear qu'avec le chef et les travailleurs de la Première Nation de Tobique, je sais qu'on ne saurait trop insister sur l'importance absolument cruciale de ce programme et du Centre de biodiversité de Mactaquac, ainsi que sur l'excellent travail que leurs responsables accomplissent.

Estimez-vous que la Première Nation Wolastoqey a été suffisamment consultée lors de la prise de la décision initiale et, depuis, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie pour les années à venir?

● (1600)

Colin Curry: Je dirais que la consultation avant l'annonce de la fermeture n'a pas été suffisante. Cette annonce a pris toutes nos collectivités au dépourvu. Au cours des années précédentes, nous avions même discuté avec le MPO des options qui pourraient être envisagées pour remplacer ou moderniser cette installation, car comme elle avait 50 ans, elle avait évidemment besoin d'être rénovée.

Depuis le mois de juillet...

Richard Bragdon: Je vous remercie, monsieur Curry.

Je voudrais vous interroger, ainsi que MM. Bagnall et Mills, au sujet des saumons qui se trouvent dans les deux réseaux hydrographiques du Nouveau-Brunswick. De nombreux rapports ont été rédigés par notre comité et d'autres intervenants, et de nombreuses études ont été menées. De plus, un grand nombre d'annonces ont été faites.

D'après toutes vos estimations, avez-vous constaté un intérêt ou des mesures constructives à l'égard des enjeux mentionnés jusqu'à maintenant dans les rapports, ainsi que par des témoins, mais aussi ceux qui sont le plus près de la situation depuis des années et qui parlent des mesures concrètes qui pourraient être prises pour contribuer au rétablissement des stocks de saumon?

Je vais commencer par vous entendre, monsieur Bagnall. Ensuite, je passerai à M. Mills, et je finirai par donner la parole à M. Curry. Je vous remercie, et je vous prie de vous exprimer rapidement à ce sujet.

John Bagnall (biologiste, Save Miramichi Salmon Inc.): Le MPO a haussé à 175 000 la limite commerciale du taux de prises de bars, mais à mon avis et d'après mes calculs, ce chiffre est loin d'être suffisant. Au cours des dernières années, le taux de survie des bars a considérablement augmenté. Il a doublé au cours des années 2000.

Le recrutement des bars est si important et le nombre de nouveaux poissons qui entrent dans la population est si élevé que la pêche doit être augmentée — probablement pendant la première année, pour la ramener à 100 000 par la suite — pour la faire passer à 450 000 bars par année, c'est-à-dire sans doute 300 000 pour la pêche commerciale et 150 000 pour la pêche récréative. La limite devrait rester supérieure à 100 000 pendant un certain temps.

Richard Bragdon: Je vous remercie.

Je vais maintenant me tourner vers les deux autres témoins.

Il me reste 45 secondes, alors vous disposerez de 15 à 20 secondes chacun.

Alex Mills: Si vous m'adressez cette question, je dirais que, non, je ne crois pas du tout qu'ils aient pris des mesures. M. Bagnall connaît les chiffres à ce sujet. Nous remarquons ce qui ne se produit pas dans la rivière. Nous constatons la diminution des stocks de saumon et la baisse d'activités commerciales. Nous observons la frustration des Premières Nations. Elles sont peut-être assujetties à un quota, mais elles ont besoin de développer leurs capacités. Le MPO n'a pas été là pour les aider à cet égard, alors...

Richard Bragdon: Je vous remercie. Je suis désolé de vous avoir interrompu, mais vous serez peut-être en mesure d'en parler pendant la prochaine série de questions.

Monsieur Curry, pouvez-vous finir de répondre à la question?

Colin Curry: Je dirais que le bilan est mitigé. En ce qui concerne le développement des capacités, un programme avait été mis en place pour aider les Premières Nations à cet égard. Il a duré un an, puis il a en quelque sorte été abandonné. Bien entendu, une aide a été apportée au fil des ans par l'intermédiaire des programmes de la Stratégie relative aux pêches autochtones, mais le financement de bon nombre de ces programmes est resté au point mort pour certaines collectivités.

Le vice-président (Mel Arnold): Je vous remercie. Je vais devoir interrompre l'intervention à ce stade.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Cormier pendant six minutes.

Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Merci, monsieur le président. Vous faites un excellent travail jusqu'à maintenant. Continuez comme cela.

Des voix: Oh, oh!

Serge Cormier: Je remercie tous les témoins qui se sont joints à nous aujourd'hui.

Je vais commencer par vous, monsieur Anderson. Vous avez brièvement évoqué certains des facteurs à l'origine du déclin du saumon de l'Atlantique. Pourriez-vous nous dire quelles sont, à votre avis, les trois principales causes du déclin que nous observons

aujourd'hui dans les rivières des provinces atlantiques du Canada, et peut-être plus particulièrement au Nouveau-Brunswick, si vous le souhaitez?

Gary Anderson: Le fort déclin observé dans la rivière Miramichi est lié à la population de bars rayés. Si l'on observe le retour des saumons, on constate que c'est dans les affluents du bras nord-ouest de la Miramichi que la situation est la plus grave. C'est la zone principale de frai du bar rayé, et c'est là que ses effets sur les saumons sont les plus graves. Cependant, en général, les principales menaces proviennent de l'aquaculture. J'avais l'habitude de pêcher dans les rivières de l'intérieur de la baie de Fundy, qui sont désormais dépourvues de saumons. Cela s'est produit lorsque l'industrie aquacole s'est développée dans la baie de Fundy. Je mettrais cette menace au même niveau que le bar rayé pour la région de Miramichi.

Par ailleurs, nous avons des nouvelles encourageantes à communiquer concernant la création d'habitats le long des cours d'eau, avec notamment des refuges en eau froide, mais nous devons accroître la production de tacons, notamment grâce à des techniques telles que la régénération des saumons vides et l'élevage des smolts jusqu'à l'âge adulte.

• (1605)

Serge Cormier: Monsieur Anderson, je dispose de six minutes seulement, mais je peux peut-être vous poser une question au sujet du bar rayé? Jusqu'à maintenant, presque tous les témoins qui ont comparu devant notre comité ont exprimé le même avis concernant le bar rayé: il y en a trop, et ils sont probablement l'une des causes du déclin des remontées de la population de saumon de l'Atlantique. Pourquoi pensez-vous que les scientifiques du MPO n'ont pas encore reconnu ce fait?

Gary Anderson: Cela me dépasse. Je n'y comprends rien non plus. Ils sont censés assurer l'équilibre de l'écosystème, mais aucune mesure de gestion du bar ne permet de rétablir cet équilibre, de quelque manière que ce soit.

Serge Cormier: Quel serait le nombre de bars rayés que nous devrions pêcher au cours des trois à cinq prochaines années si nous voulons donner une chance à la population de saumons de se rétablir, en particulier dans la rivière Miramichi? Je reviendrai sur d'autres rivières avec d'autres témoins, mais d'un point de vue scientifique, les recherches que vous avez menées ont-elles permis de déterminer un taux de prises qui serait optimal?

Gary Anderson: Non, d'autres personnes seraient plus en mesure de déterminer ce taux.

Il y a plusieurs décennies, je ne pêchais jamais de bar rayé, et il n'y en avait certainement pas en amont. Aujourd'hui, on en trouve dans les fosses à saumon, où ils vivent parmi les saumons et dévorent leurs juvéniles.

Serge Cormier: Monsieur Anderson, si j'ai bien compris, vous possédez un camp de pêche sur la rivière Miramichi; vous avez donc pu constater de vos propres yeux ce qui est arrivé au bar rayé au cours des deux ou trois dernières années. Pêchez-vous des bars rayés juste en face de votre chalet?

Gary Anderson: Oui, j'en pêche ici, mais je me trouve à environ cinq kilomètres au-dessus de la limite de marée, et c'est justement à cette limite qu'on en pêche au printemps, pendant la période de frai, et à l'automne.

Serge Cormier: La rivière Miramichi est reconnue comme le lieu de frai du bar rayé, mais compte tenu de l'augmentation de la population de ce poisson, pensez-vous que le bar rayé pourrait frayer dans une autre rivière de la péninsule de Gaspé, par exemple, ou dans une autre rivière du Nouveau-Brunswick? Le bar rayé ira-t-il frayer dans d'autres rivières, et pas seulement dans la Miramichi, si nous ne prenons pas de mesures?

Gary Anderson: Tout à fait. À ma connaissance, ils frayaient autrefois exclusivement dans le bras nord-ouest. Au cours des cinq à huit dernières années, ils ont également commencé à frayer dans le bras sud-ouest de la Miramichi. Si mes recherches sont exactes, il y avait autrefois une population reproductrice dans le Saint-Laurent, qui remontait jusqu'à Montréal et qui a été détruite par les travaux de construction de l'Expo 67. Un film de l'Office national du film montre le frai du bar rayé à cet endroit.

Serge Cormier: Merci, monsieur Anderson.

Le vice-président (Mel Arnold): Je vous remercie, monsieur Cormier.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Deschênes pendant six minutes.

[Français]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous. Je suis content de vous retrouver et de reprendre cette étude.

Je commencerai par vous, monsieur Murphy, étant donné que vous arrivez directement de mon village, en Gaspésie. Monsieur Murphy, vous êtes dans les affaires depuis 2025. Ce qu'on voit, c'est que, selon le ministère des Pêches et des Océans, il y a un déclin généralisé et à long terme des populations de saumon atlantique. Est-ce que c'est ce que vous observez, vous aussi?

• (1610)

Andrew Murphy: Ce que nous avons observé et qui est très préoccupant, je pense, pour l'ensemble du Canada, c'est que, en 2024 et en 2025, il y a eu un déclin généralisé et soudain des populations de saumon atlantique dans l'ensemble de la province. Concernant tout ce qui se jetait dans le golfe du Saint-Laurent, que ce soit des espèces du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Écosse, on a vu des déclinés de 30 à 60 %, et même de plus de 60 %, dans l'ensemble des rivières.

Alexis Deschênes: On a vu ça en Gaspésie aussi.

Andrew Murphy: On a vu ça en Gaspésie, sur la Côte-Nord et en Nouvelle-Écosse. On a vu ça aussi au Nouveau-Brunswick.

Alexis Deschênes: Cet été, comment était-ce?

Andrew Murphy: Cet été, il semble y avoir eu un retour plus proche des moyennes historiques des 10 dernières années, en excluant, bien sûr, les années de 2024 à 2025. On attend les comptes finaux pour le Québec.

Alexis Deschênes: Ce qui est particulier avec votre entreprise, c'est que vous faites de la pêche sportive. Vous amenez des gens pêcher le saumon, mais aussi pêcher le bar rayé. Vous y avez vu une occasion économique, n'est-ce pas?

Andrew Murphy: Oui, c'est exact.

Je ne pense pas que nous soyons les seuls. Comme vous pouvez le constater, il y a une économie de la pêche qui est consacrée au bar rayé dans l'ensemble des provinces des Maritimes. C'est un

poisson qui est accessible et qu'on peut pêcher du bord sans permis spéciaux ou sans accès. Ce n'est pas un accès qui est privatisé, non plus. Il existe une occasion de pêche pour les deux espèces.

Alexis Deschênes: Auprès de votre clientèle, est-ce que c'est populaire, la pêche au bar rayé?

Andrew Murphy: Je dirais qu'on est à peu près à 50-50 en matière d'achalandage, présentement.

Alexis Deschênes: Tantôt, vous mentionniez des chiffres. Vous disiez que, à la grandeur du Québec, la contribution au PIB est de 37 millions de dollars, et que ça représente peut-être jusqu'à 400 emplois. Est-ce bien ça?

Andrew Murphy: C'est exact. C'est une étude qui a été demandée par le gouvernement du Québec. Nous n'avons pas, par contre, la méthodologie annoncée, les résultats précis et l'information sur la façon dont on est arrivé à ce nombre, mais nous savons qu'il y a une pêche et une économie d'envergure qui sont présentes, oui, au Québec, mais aussi au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Alexis Deschênes: Vous n'êtes pas biologiste, mais pensez-vous qu'il y a un moyen de faire cohabiter les deux espèces, le bar rayé et le saumon de l'Atlantique?

Andrew Murphy: Il est sûr que, historiquement, il y a eu de la cohabitation. La présence de bar rayé semble très nouvelle pour nous. Je tiens à rappeler qu'en 1853, c'était la première fois que, dans les rapports écrits, on mentionnait le bar rayé au Canada. On s'inquiétait déjà d'un déclin ou d'une extinction de l'espèce. Oui, c'était en 1853. Ça fait longtemps qu'on n'a pas de stocks de bars rayés en santé au Canada. Il est sûr que, présentement, on ne peut pas nier que la population est en santé et présente.

Alexis Deschênes: D'ailleurs, vous êtes entre autres dans la Cascapédia. Est-ce que vous voyez des bars rayés monter dans la rivière?

Andrew Murphy: Nous les voyons occasionnellement. Ça dépend beaucoup des températures océaniques au courant de l'été, et aussi des montaisons de petits poissons de fourrage, de poissons-appâts.

Alexis Deschênes: Des bars rayés qui montent, c'est ce qu'on constate dans les autres rivières gaspésiennes également, n'est-ce pas?

Andrew Murphy: On le constate dans certaines rivières plus que d'autres. Par exemple, dans la Matapédia, il semble y avoir une plus grande présence. Par contre, il faut se rappeler que, dans cette dernière rivière, comparativement, par exemple, à une rivière comme la Bonaventure, il y a beaucoup plus de poissons de fourrage et d'occasions d'alimentation pour un poisson comme le bar rayé, mais aussi plus de tout autre type de poisson.

Alexis Deschênes: Je reviens donc sur cette idée. Est-ce qu'il y a un moyen, pensez-vous, de faire cohabiter les espèces pour qu'on puisse non seulement développer le secteur de la pêche sportive au bar rayé, mais surtout maintenir les stocks de saumon de l'Atlantique et freiner son déclin?

Andrew Murphy: Oui. Je ne vois pas pourquoi il serait impossible d'avoir les deux espèces qui cohabitent. Je pense qu'il serait intéressant, surtout, d'avoir des données scientifiques claires et précises sur les problèmes de cohabitation entre les deux espèces.

Alexis Deschênes: Présentement, en ce qui a trait à la présence du bar rayé, comment est-ce que ça s'est passé pour vous cet été quand vous avez amené vos clients à la pêche? Est-ce qu'il y a avait une présence importante?

Andrew Murphy: Nous avons remarqué cet été qu'il a beaucoup plu en Gaspésie. Nous n'avons pas fait énormément de sorties de pêche au bar rayé. Nous avons eu un été un peu plus consacré au saumon de l'Atlantique, mais, lors des sorties que nous avons faites, nous avons trouvé les quantités de bar rayé auxquelles nous nous attendions.

Alexis Deschênes: D'accord. Selon le ministère des Pêches et des Océans, une des causes du déclin du saumon, c'est la prédation. Il y a des discussions pour déterminer jusqu'à quel point le bar rayé est responsable du déclin du saumon, mais assurément, il le mange. Ça, ça se fait.

Une des idées que nous pourrions proposer, c'est d'augmenter la pêche au bar rayé, d'augmenter l'effort de pêche dans le cadre de la pêche récréative. Nous pourrions même proposer de la pêche commerciale. Dans le Plan de gestion du bar rayé du gouvernement du Québec qui a été déposé cet été, ce n'est pas encore mentionné, mais quand on regarde les avis scientifiques sur le bar rayé, on voit qu'on n'est pas loin du seuil où une pêche commerciale serait ouverte. Comment voyez-vous ça?

Andrew Murphy: Effectivement, je tiens à rappeler que, présentement, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, ou COSEPAC, considère que l'état du bar rayé est une préoccupation particulière. Le COSEPAC est présentement en train de refaire l'analyse pour une gestion des stocks. Nous nous attendons dans les prochains mois à obtenir l'avis du COSEPAC sur l'état de santé général de la population de bar rayé pour le sud du golfe Saint-Laurent. Je pense qu'il serait très important, au minimum, d'attendre le dépôt de cette méta-analyse pour mieux comprendre notre population.

• (1615)

Alexis Deschênes: Nous pouvons nous projeter un peu dans l'avenir. Déjà, nous voyons que les stocks de bar rayé augmentent. C'est ce que nous voyons dans le dernier avis scientifique. L'idée d'une pêche commerciale au bar rayé dans la baie des Chaleurs, pensez-vous que c'est faisable sans compromettre votre entreprise de pêche récréative?

Andrew Murphy: J'aimerais me rallier surtout à des avis scientifiques clairs et précis. On a un plan de gestion qui est quand même bien développé, au Canada, pour les espèces en milieu marin, que ce soit le bar rayé ou les autres espèces. On établit ce qu'on appelle des points de référence limite, autant des seuils de population minimale et maximale, pour considérer qu'une population est en état de santé, en état de précaution, ou sous un seuil de conservation minimale. Ce sont des données qui sont compréhensibles et qui sont appliquées pour toutes les espèces de la même manière au Canada. Je pense qu'il faut vraiment se repencher sur des avis scientifiques et laisser la place à notre équipe et à notre conseiller scientifique pour qu'ils fassent les efforts pour établir ce que pourraient être les limites d'une récolte raisonnable.

[Traduction]

Le vice-président (Mel Arnold): Je vous remercie, monsieur Deschênes. Vos six minutes sont écoulées.

Nous allons maintenant passer à la deuxième série d'interventions, d'une durée de cinq minutes chacune, en commençant par M. Small.

Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins d'avoir accepté de comparaître devant nous aujourd'hui.

Ma première question est destinée à M. Mills.

Monsieur Mills, connaissez-vous le programme d'élevage de saumons adultes en captivité qui a été mis en place pour la rivière Miramichi et qui est inspiré de celui mené sur la rivière Petitcodiac?

Alex Mills: Je crois que M. Bagnall aurait davantage d'informations à vous communiquer à ce sujet. J'ai une idée générale de la question, mais M. Bagnall est bien mieux placé que moi pour en parler.

Clifford Small: D'accord.

La parole est à vous, monsieur Bagnall.

John Bagnall: Oui, je connais bien cette technique. Il s'agit d'un élevage de saumons adultes en captivité, tout comme les programmes d'ensemencement de smolts élevés en captivité jusqu'à l'âge adulte. On capture des smolts sauvages, et on les élève dans l'écloserie jusqu'à l'âge adulte. Oui, je connais bien cette technique.

Clifford Small: En quoi ces élevages diffèrent-ils des écloseries classiques que nous avons vues fonctionner sur nos rivières au fil des ans?

John Bagnall: Les écloseries classiques organisent la reproduction des adultes au sein même de l'écloserie, puis élèvent la progéniture, qui est distribuée par la suite en vue de l'ensemencement. Les écloseries classiques pallient le manque d'habitats d'eau douce, tandis que l'autre méthode, c'est-à-dire l'élevage d'adultes en captivité, ou SAS, compense des conditions maritimes inadéquates.

Clifford Small: Combien de fois l'Association du saumon de Miramichi et les personnes avec lesquelles vous saviez qu'elle travaillait en partenariat ont-elles présenté cette proposition au ministère des Pêches et des Océans?

John Bagnall: Eh bien, je crois que le programme CAST remonte à la fin des années 2010. Ils l'ont mis en place et ont élevé environ 4 500 poissons. Puis, à la dernière minute, le projet a été interrompu. On leur a dit qu'ils ne pouvaient pas relâcher les poissons.

Depuis, l'association a déposé plusieurs demandes. D'ailleurs, l'année dernière, elle a réussi à obtenir... À l'heure actuelle, il y a environ 700 ou 800 poissons dans l'écloserie, c'est-à-dire 700 ou 800 postsaumoneaux, mais leur demande a été rejetée à deux ou trois reprises. Je ne me souviens plus exactement du nombre de tentatives: c'est deux, trois ou quatre fois.

Clifford Small: Sur quoi ce refus était-il fondé? Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis la présentation de votre première demande, et la population de saumons de votre rivière a considérablement diminué.

John Bagnall: Sur quoi le refus reposait-il? Je suppose qu'il y avait des problèmes génétiques. Ils ont des problèmes génétiques. Ils découlent de la piètre étude sur le Millstream qui a été réalisée dans le cadre du programme CAST. Ils sont probablement fondés sur des dogmes. Une grande partie d'entre eux repose sur des dogmes. Je veux dire, nous disposons de mesures d'atténuation pour bon nombre des problèmes qu'ils... Qui sait? Nous avons des solutions pour bon nombre des problèmes dont ils présupposent l'existence.

Clifford Small: Pensez-vous que le MPO se fondait sur des évaluations scientifiques internes et des données probantes, ou bien des forces extérieures exerçaient-elles des pressions pour qu'ils ne s'immiscent pas dans...

John Bagnall: Oui, je vois ce que vous voulez dire. Oui, je crois que des pressions extérieures ont été exercées. Je suis sûr que c'est le cas.

De nombreux ouvrages semblent indiquer que les écloseries ne sont pas une bonne idée, mais bon nombre de ces problèmes peuvent être atténués grâce à des connaissances. Nos organisations comptent dans leurs rangs des experts de renommée mondiale qui pourraient mener des recherches et atténuer bon nombre des problèmes auxquels ils pourraient penser, qu'ils soient réels ou théoriques.

• (1620)

Clifford Small: Merci, monsieur Bagnall.

Monsieur Mills, je vous ai entendu parler fréquemment de la nécessité d'ensemencer les cours d'eau et de renforcer les populations de saumons. Nous savons que la Colombie-Britannique compte 70 écloseries financées partiellement ou entièrement par le gouvernement fédéral, ainsi que deux nouvelles super-écloseries pour lesquelles des financements colossaux ont été annoncés récemment.

Pensez-vous qu'il y ait deux poids deux mesures lorsqu'il est question de la valorisation de rivières de la Colombie-Britannique, par opposition à des rivières du Canada atlantique? Cinq provinces abritent le saumon de l'Atlantique, n'est-ce pas?

Alex Mills: Oui, il semble effectivement y avoir deux poids, deux mesures.

Il existe une multitude de façons créatives d'utiliser les écloseries. Je pense que, globalement, nous ne dépendons pas autant des écloseries que la côte Ouest. Toutefois, en les utilisant de manière créative et grâce au programme d'ensemencement avec des saumoneaux élevés jusqu'à l'âge adulte... Partout, on observe des phénomènes inquiétants et des risques qui semblent effrayer le ministère des Pêches et des Océans. Toutefois, il existe des moyens très fiables et éprouvés d'utiliser les écloseries comme il se doit. C'est exactement ce que nous devons faire sur la rivière Miramichi.

Le ministère des Pêches et des Océans a fini par céder et a autorisé cette année un repeuplement de type ensemencement avec des saumoneaux élevés jusqu'à l'âge adulte. Notre organisme — ce n'est pas quelque chose dont nous sommes fiers, nous ne le faisons qu'en dernier recours — avait engagé un recours judiciaire en réponse à leur refus initial d'autoriser ce type de repeuplement. Au final, ils ont changé d'avis.

Mel Arnold: Merci, monsieur Mills.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Cormier pour cinq minutes. Allez-y.

[Français]

Serge Cormier: Merci, monsieur le président.

Monsieur Murphy, je suis content que vous soyez là. Je pêche dans votre région depuis 2006. J'ai eu la chance de pêcher dans plusieurs pourvoiries et j'y suis allé avec plusieurs amis que je me suis faits au cours de ces années-là.

Depuis le tout début, on parle principalement du bar rayé, ce qui est peut-être problématique pour l'espèce. Cette année, je suis allé à quelques reprises sur la Grande Cascapédia, sur la Bonaventure et sur la Petite Cascapédia. Sur la Grande Cascapédia, cette année, le retour des saumons a été particulièrement bon comparativement à d'autres années.

Selon vous, qu'est-ce que ces nouveaux chiffres nous démontrent? Il y a eu un peu plus de saumons cette année que l'an passé. On s'entend que les nombres ne sont pas si élevés, mais il y a quand même eu une augmentation dans la rivière Bonaventure aussi et dans la Petite Cascapédia, si j'ai bien vu les chiffres. Selon vous, pourquoi cela a-t-il été différent cette année?

Andrew Murphy: Malheureusement, je ne peux pas vous répondre et je pense qu'il y a une grande communauté scientifique qui aimerait obtenir cette réponse. Comme vous l'avez constaté vous-même, les années 2024 et 2025, je le rappelle, ont été marquées par un déclin soudain et généralisé du saumon atlantique au Canada. Cela nous laisse conclure que c'est probablement causé par un impact en mer au moment où la migration des jeunes saumoneaux est touchée, où tous les jeunes saumoneaux sont ensemble. Malheureusement, je ne suis pas scientifique, je n'ai pas de piste de solution claire.

Serge Cormier: Parlons-nous entre pêcheurs.

Andrew Murphy: Oui, parlons-nous entre pêcheurs.

Serge Cormier: Dans les années 2024 et 2025, on sait qu'il y a eu une sécheresse et des températures anormalement élevées dans les rivières. Certaines rivières par chez vous ont peut-être dû être fermées pendant un certain temps, mais moins qu'au Nouveau-Brunswick. Cette année, il y a eu beaucoup plus de pluie, beaucoup plus de temps frais. Pensez-vous que cela a aussi pu être un facteur en raison duquel nous avons vu plus de saumons revenir dans nos rivières?

Andrew Murphy: Ce n'est pas nécessairement le cas, parce que, en 2024 et en 2025 des rivières ont eu des niveaux d'eau élevés avec de bonnes conditions pour un retour du saumon atlantique, mais il n'y a pas eu de retour du saumon atlantique dans ces rivières. On sait donc qu'il y a un problème général quelque part.

Serge Cormier: Les facteurs sont multiples. On ne peut pas juste dire que c'est le bar rayé, mais on sait que c'est un facteur parmi tant d'autres. Un témoin qui a comparu en comité, qui était un guide de pêche de la région de la Matapédia, si je ne me trompe pas, a aussi parlé du phoque. Ce dernier, principalement en mer, aurait potentiellement un effet sur la survie du saumon. Êtes-vous d'accord aussi en ce qui concerne la prédation du phoque?

Andrew Murphy: Il pourrait y avoir une prédation du phoque. Il est sûr qu'il peut aussi y avoir un effet sur la biomasse de poissons de fourrage de manière générale qui peut limiter le développement du saumon adulte par la suite. Là encore, on n'a pas de données précises et claires sur les interactions de prédation du phoque sur le saumon à ses différents stades de vie. Ce sont des données qui ne sont pas faciles à obtenir. Il s'agit de récolter des phoques adultes et d'analyser leur contenu stomacal. Encore une fois, c'est dur d'affirmer que c'est vraiment une cause de prédation. On sait que le golfe Saint-Laurent ne se porte pas nécessairement très bien en matière de conditions océanographiques. On voit des changements quand même importants en matière de température et de courants, et on voit aussi un certain effondrement de la base de la chaîne alimentaire.

• (1625)

Serge Cormier: Vous avez parlé aussi de la restauration d'habitat. Quand on parle de l'habitat du saumon, on sait tous, si on est pêcheur ou scientifique, qu'il est très important d'avoir des bassins de rétention adéquats, de ne pas toucher à certains endroits, qu'on appelle les petits ruisseaux, où l'eau est plus froide. On voit beaucoup aussi de coupes forestières de plus en plus près des rivières lorsqu'on se rend en forêt. Pour vous, la restauration de l'habitat est probablement aussi très importante. Est-ce que vous espérez que, dans la stratégie pour le saumon de l'Atlantique, des fonds seront consacrés directement à la restauration de l'habitat?

Andrew Murphy: Oui, c'est ce que j'espère, assurément. Cela dit, je pense qu'il faut faire une analyse au cas par cas selon les bassins versants. On a des bassins versants qui sont en très bonne santé, avec des habitats qui sont très peu dégradés, et pourtant, on voit des déclins importants du saumon atlantique dans ces bassins versants aussi. On sait qu'il serait important de donner un meilleur accès aux petits ruisseaux, aux cours d'eau tributaires. Au Québec, on espère pétitionner pour que tous les cours d'eau tributaires des rivières de saumon atlantique soient considérés comme faisant partie des rivières de saumon atlantique, pour avoir des protections particulières de la foresterie, entre autres.

Serge Cormier: Il ne me reste que 30 secondes de temps de parole et je ne sais pas si je pourrai vous poser d'autres questions.

Andrew Murphy: Je parle vite.

Serge Cormier: Si vous aviez des recommandations à faire au Comité pour la survie du saumon de l'Atlantique et pour voir beaucoup plus de retours de saumon dans nos rivières, quelles seraient vos trois priorités, vos trois solutions?

Andrew Murphy: Il faut avoir une approche fortement basée sur la science. Je recommande à tout le monde ici d'écouter les comités scientifiques. On fait de la très bonne recherche au Canada sur le saumon atlantique. En fin de compte, c'est vraiment cela. Il faut aussi donner de la force aux petits organismes communautaires pour qu'ils puissent mettre en application de la recherche de longue durée dans leurs environnements. De toute évidence, il faut aussi se pencher sur ce qui se passe en mer. Quand on parle de ce qui se passe en mer, on peut parler de ce qui se passe en haute mer et dans l'Atlantique Nord. Encore une fois, je reviens à ce point, on sait qu'il y a un déclin général. C'est quelque chose qui touche l'ensemble de la population de saumon atlantique.

Serge Cormier: Je vous remercie.

[Traduction]

Mel Arnold: Merci, monsieur Cormier.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Deschênes pour deux minutes et demie. Allez-y.

[Français]

Alexis Deschênes: Merci, monsieur le président.

Mes questions s'adresseront aux représentants de l'organisme Save Miramichi Salmon Inc.

Monsieur Mills, je comprends que vous avez lancé un recours contre le ministère des Pêches et des Océans pour sa gestion, entre autres, du bar rayé dans la rivière Miramichi. Où en êtes-vous rendus?

[Traduction]

Alex Mills: Nous attendons une décision au sujet d'une requête déposée par le ministère des Pêches et des Océans visant à obtenir le rejet sommaire de notre cas. L'affaire est devant les tribunaux depuis décembre dernier. Ce délai est inhabituel, mais voilà où en est la procédure pour le moment.

[Français]

Alexis Deschênes: Les études du ministère des Pêches et des Océans semblent conclure que dans la rivière Miramichi, les résultats n'ont pas été concluants. Toutefois, vous contestez les résultats de ces études. Expliquez-nous sur quelle base vous les contestez.

[Traduction]

Alex Mills: Je vais peut-être demander à M. Bagnall de répondre à cette question scientifique. Je pense que d'autres aspects scientifiques entrent en jeu ici.

John Bagnall: Ils ont estimé que les résultats n'étaient pas concluants. Si j'ai bien compris, ce point est expliqué dans le document de recherche 2022/030. Ils ont constaté que la prédation par les bars avait une incidence significative sur les saumoneaux marqués dans la Miramichi du Nord-Ouest, mais pas dans la Miramichi du Sud-Ouest. Je pense que c'est pour cette raison qu'on ne peut pas en conclure que le problème vient des bars.

Cependant, l'auteur disposait de données couvrant trois ou quatre années supplémentaires qu'il aurait pu utiliser. Il a publié ce document en 2022 et n'a pris en compte que les données allant jusqu'en 2016. Lorsque l'on intègre ensuite les années disponibles à l'aide d'une équation de régression, les effets sur les deux rivières s'avèrent significatifs. Les bars ont une incidence importante sur les populations des deux cours d'eau: la Miramichi Nord-Ouest et la Miramichi Sud-Ouest. Je pense que c'est ce sur quoi s'appuie le ministère des Pêches et des Océans pour affirmer qu'il n'y a pas de répercussions. Ce n'est peut-être pas le cas, mais c'est ce que je crois comprendre.

• (1630)

Mel Arnold: Merci, monsieur Deschênes.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Lewis pour cinq minutes. Allez-y.

Chris Lewis (Essex, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins.

À titre d'information, je viens de me joindre à ce comité. Je vous écoute donc avec beaucoup d'attention.

Cela dit, je ne suis pas novice dans le domaine de la pêche ni dans celui de la pourvoirie. Je suis moi-même pêcheur et pourvoyeur, et je continue de pratiquer ces activités. Je ne suis certes pas originaire des provinces de l'Atlantique, mais je vis en plein cœur de la région des Grands Lacs, et bon nombre de ces enjeux ressemblent beaucoup à ceux auxquels ma région est confrontée. Je pense notamment au repeuplement de nos touladis, qui ont été réintroduits dans le lac Huron et se portent désormais très bien et à nos perchaudes, qui se font dévorer par les impressionnants dorés jaunes du lac Érié. Je connais bien ces questions.

Je crois savoir que trois rapports ont été rédigés. En 2017, il y a eu une étude sur le saumon de l'Atlantique. Je pense que c'est ce comité qui l'a réalisée. En 2022, on a étudié le bar rayé, et en 2023, les pinnipèdes. En 2017, le Comité a formulé 17 recommandations, et je suis certain qu'elles ont été présentées à la Chambre des communes. En 2022, il y a eu 12 recommandations, puis en 2023, le rapport sur les pinnipèdes a été publié. Un grand nombre de recommandations ont été formulées.

Monsieur Anderson, vous avez évoqué la nécessité de veiller à ce que les communautés autochtones aient leur mot à dire à ce sujet. J'ai passé en revue bon nombre de ces recommandations. Elles concernent souvent cette question. À votre connaissance, certaines de ces recommandations ont-elles été mises en œuvre pour contribuer à la préservation de notre population de saumon de l'Atlantique?

Gary Anderson: Non. Je ne connais pas bien ce sujet.

Chris Lewis: Merci.

Monsieur Mills, pourriez-vous intervenir à ce sujet? Avez-vous connaissance de ces études?

Ce que j'essaie de dire, c'est que — et tout le monde pourra d'ailleurs donner son avis à ce sujet —, qu'ont fait le ministère des Pêches et des Océans ou le gouvernement pour mettre ces recommandations en œuvre?

Alex Mills: Si vous me le permettez, j'aimerais intervenir. D'après ce que j'ai compris, les recommandations issues du rapport de 2019 du comité FOPO n'ont pas été mises en œuvre.

Je pense que c'est l'un des problèmes que nous soulevons à ce sujet. Si ce comité formule des recommandations, cette fois-ci, elles devraient s'accompagner de la création d'un sous-comité chargé de surveiller leur mise en œuvre.

C'est là notre interprétation de cette série de recommandations.

J'aimerais ajouter très rapidement que l'une de nos préoccupations est que le ministère des Pêches et des Océans à Moncton est soumis à des contraintes telles en matière de processus, de procédures, de politiques et d'aversion au risque qu'il lui est difficile d'agir avec souplesse. Le Comité devrait intégrer à ses travaux une forme de gestion qui permette de mieux prendre en compte les enjeux liés à la rivière. Je sais que le Québec a le système des Zones d'exploitation contrôlée. Je ne sais pas s'il existe des modèles de ce type là-bas ou ailleurs. Je sais que les Premières Nations de la Miramichi ont proposé un modèle de gestion adapté au contexte local.

À nos yeux, tant que le bureau de Moncton gèrera cette question, il restera soumis à des pratiques, des politiques et des procédures qui compliquent grandement les choses, alors que nous savons pertinemment que lorsque la ministre s'est penchée sur le sujet, elle a pu modifier très rapidement un quota lié à la pêche autochtone. Les

dirigeants peuvent prendre ces mesures pour répondre aux besoins et garantir l'équilibre de la pêche.

● (1635)

Chris Lewis: Je vous remercie.

Je sais que mon temps de parole est presque écoulé. J'espère que j'aurai un autre tour. J'ai beaucoup de questions.

Merci, monsieur.

Alex Mills: D'accord, parfait.

Mel Arnold: Merci, monsieur Lewis.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Morrissey pour cinq minutes. Allez-y.

Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Cette question s'adresse à M. Mills, dont j'ai trouvé les observations liminaires très intéressantes.

J'aimerais que vous développiez certains points, monsieur Mills.

Pourquoi pensez-vous que le ministère des Pêches et des Océans se montre si réticent à reconnaître le problème que pose le bar rayé dans les provinces maritimes du Canada?

Alex Mills: Nous sommes perplexes, et je pense que les autres personnes qui ont témoigné le sont également, quant à la raison pour laquelle il ne reconnaît pas ce fait. Non, nous savons...

Robert Morrissey: Le bar rayé offre-t-il...? Le bar rayé ne fait l'objet d'aucune pêche commerciale d'une quelconque valeur.

Alex Mills: Si. L'économie liée au bar rayé est très dynamique. Je ne sais pas si c'est ce qui explique cette position, mais cette pêche génère de bons résultats économiques pendant un mois ou deux.

Cependant, si l'on garantissait l'équilibre de toutes les espèces, la pêche autochtone pourrait générer d'excellentes recettes. Il existe un fort potentiel pour la pêche sportive du bar rayé. C'est le cas actuellement, mais si l'équilibre était rétabli, la pêche au bar rayé serait très bonne d'avril à juin. Si l'équilibre était assuré, la pêche au saumon de l'Atlantique serait florissante et se poursuivrait jusqu'en septembre. Une fois encore, on m'a dit que la pêche sportive pourrait à nouveau être très bonne à l'automne et, avant tout, apporter une contribution importante à l'économie des Premières Nations, qui ont la priorité.

L'Union des pêcheurs des provinces maritimes a également entrepris récemment des démarches visant à établir un partenariat avec les Premières Nations concernant le quota qui leur est attribué, afin d'apporter un avantage économique supplémentaire à ce secteur de la pêche sur la Miramichi.

L'équilibre est une situation gagnant-gagnant. Il y a un marché. Les Premières Nations, l'Union des pêcheurs des Maritimes et les membres de notre organisme reconnaissent tous qu'il existe une forte demande pour le bar rayé de la Miramichi sur le marché de la Nouvelle-Angleterre. Si l'on parvenait à un équilibre, tout le monde y gagnerait. Personne ne comprend pourquoi le ministère des Pêches et des Océans défend cette prolifération du bar rayé.

Robert Morrissey: Monsieur Mills, si je me souviens bien, vous avez évoqué le barrage routier à Moncton. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet? Je suppose que vous faites référence au bureau régional du ministère des Pêches et des Océans à Moncton.

Alex Mills: Oui, il s'agit du bureau régional du ministère des Pêches et des Océans.

Nous avons adopté une approche plus ferme que d'autres organismes, mais nous avons tout d'abord demandé à la ministre d'envisager des mesures relativement simples qu'elle pourrait mettre en œuvre pour contrôler la population de bar rayé et trouver un équilibre avec les autres pêcheries. La ministre nous a donné une réponse évasive, mais nous a renvoyés à Moncton. Nous sommes allés à Moncton pour les rencontrer, et ils nous ont pratiquement ignorés. À Moncton, personne ne semblait disposé à discuter avec nous. Le bureau de Moncton ne semble pas vouloir dialoguer avec les parties prenantes. Ils ne sont pas ouverts aux avis scientifiques extérieurs.

Le travail accompli par M. Bagnall, qui a communiqué avec d'éminents anciens scientifiques du ministère des Pêches et des Océans sur ces questions, ainsi que les travaux menés par l'Université du Nouveau-Brunswick au sein de son institut des rivières, sont des contributions scientifiques de pointe dont le ministère ne semble pas vouloir discuter.

Le partenariat proposé entre l'Union des pêcheurs des Maritimes et les Premières Nations concernant la pêche pratiquée par l'Union des pêcheurs des Maritimes dans le cadre du quota des Premières Nations a été rejeté par le ministère des Pêches et des Océans. Je ne connais ni la raison de ce refus ni tous les faits, mais c'est ce qui nous a été rapporté par ces deux entités lors d'une récente réunion concernant la Miramichi.

• (1640)

Mel Arnold: Merci, monsieur Mills.

Le temps de M. Morrissey est écoulé.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Small pour cinq minutes.

Clifford Small: Monsieur le président, ma question s'adresse à M. Mills et fait suite à celle de M. Morrissey sur la réticence du ministère des Pêches et des Océans à reconnaître l'abondance du bar rayé dans les provinces maritimes et à prendre des mesures en conséquence.

Monsieur Mills, la ministre des Pêches et des Océans est la ministre dotée des pouvoirs les plus étendus au sein du gouvernement fédéral. D'un simple trait de plume, elle et ses nombreux prédécesseurs, depuis la réalisation de l'étude sur le saumon de l'Atlantique en 2017 et de celles sur le bar rayé et les pinnipèdes, pourraient dire à leur ministère... C'est elle qui dirige son ministère.

Pensez-vous que les différents ministres chargés des pêches de ces onze dernières années auraient pu en faire davantage pour sauver le saumon de l'Atlantique?

Alex Mills: Tout à fait. Cela ne fait aucun doute.

C'est elle qui détient le pouvoir. Elle a d'ailleurs fait un effort récemment en augmentant le quota réservé aux Premières Nations. Malheureusement... Je sais à quoi M. Curry faisait référence. Les Premières Nations nous disent qu'elles ont besoin de capacités de transformation. Je ne suis pas pêcheur commercial, mais je m'y connais un peu, et il faut passer par une phase de transformation pour obtenir un produit de qualité destiné à la vente. Ils en ont besoin; un quota de 175 000 unités n'a aucun sens si le producteur n'est pas en mesure de le transformer et de le commercialiser. Il semble y avoir une volonté de collaboration entre les Premières Na-

tions et les pêcheurs traditionnels au filet pour atteindre un quota, mais les capacités de transformation font défaut.

Oui, la ministre aurait pu en faire davantage. Elle aurait pu ordonner une augmentation des limites de prise pour la pêche sportive. La ministre pourrait prendre plusieurs mesures simples pour réduire le nombre de bars rayés. Tout à fait.

Clifford Small: Ma prochaine question s'adresse à M. Bagnall. Elle porte sur la recommandation formulée dans l'étude sur le bar rayé, qui préconise de modifier la fourchette de tailles autorisées et de supprimer la limite maximale de 65 centimètres.

Selon vous, quel serait l'impact, en termes de production d'œufs, de la capture d'un bar de 80 centimètres de long — c'est-à-dire un poisson prêt à frayer — par rapport à celle d'un poisson de 40 centimètres?

John Bagnall: Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de poissons de 40 centimètres qui soient des femelles gravides. Une femelle bar rayé pond entre 150 000 et 250 000 œufs par kilogramme; il faudrait donc connaître les poids.

Je n'ai pas la réponse, monsieur Anderson. Cependant, une femelle de 40 centimètres ne produira pas d'œufs. Ce sont des poissons énormes qui produiront beaucoup d'œufs.

• (1645)

Clifford Small: Merci.

John Bagnall: Un bar de 80 centimètres produira une énorme quantité d'œufs.

Clifford Small: J'ai maintenant une question d'un autre ordre à vous poser. J'aimerais savoir où doit en être la remonte d'une rivière pour que le ministère des Pêches et des Océans intervienne et prenne des mesures.

Y a-t-il un chiffre précis? Le seuil est-il de 250 ou 350? À quel moment le ministère des Pêches et des Océans considère-t-il que la population est menacée?

John Bagnall: Vous parlez du bar?

Clifford Small: Non, je parle du saumon. Désolé.

John Bagnall: Pour le saumon, on se base sur la ponte. C'est ce qu'on appelle l'approche de précaution. Dans la Miramichi Nord-Ouest, ce chiffre s'élève à 1,76 œuf par mètre carré d'habitat mouillé. Pour la Miramichi Sud-Ouest, ce chiffre est de 1,52. Il faut suffisamment de femelles pour obtenir 1,52 œuf pour la Miramichi Sud-Ouest et 1,76 pour la Miramichi Nord-Ouest. C'est...

Clifford Small: Où en êtes-vous actuellement?

John Bagnall: Nous sommes bien en dessous de ce chiffre aujourd'hui. Je parle de mémoire, mais pour la Miramichi Nord-Ouest, nous sommes à 0,25 contre 1,76.

Clifford Small: Le fait que le niveau soit descendu aussi bas semble relever d'une négligence de la part du gouvernement.

John Bagnall: Le niveau baisse sérieusement. La situation empire sérieusement. Ce chiffre est environ deux fois plus élevé dans la Miramichi Sud-Ouest, mais là encore, il est d'environ un tiers...

Mel Arnold: Monsieur Bagnall, je dois vous interrompre.

Vous aurez peut-être un autre tour, monsieur Small.

Je cède maintenant la parole à M. Cormier pour cinq minutes.

Serge Cormier: Merci, monsieur le président.

Je suis désolé. Je crois que cette question s'adresse à M. Curry et concerne le Centre de biodiversité de Mactaquac.

Mon collègue, M. Bragdon, vous a posé une question tout à l'heure. À titre de précision, je crois que des discussions sont déjà en cours avec le gouvernement — le ministère des Pêches et des Océans et le bureau de la ministre — et même avec la province du Nouveau-Brunswick, afin de déterminer ce qui peut être fait pour ce site.

Est-ce exact?

Colin Curry: Je ne sais pas si la province participe actuellement à ces discussions. Je sais toutefois que le ministère des Pêches et des Océans et Énergie Nouveau-Brunswick se sont réunis — et nous avons participé à certaines de ces réunions — pour discuter de la transition de ce site. Je pense qu'Énergie Nouveau-Brunswick a tout intérêt à ce que le programme d'ensemencement avec des saumoneaux élevés jusqu'à l'âge adulte se poursuive à l'avenir. Je pense qu'ils partagent notre volonté de voir ce programme prendre de l'ampleur.

Serge Cormier: Si je me souviens bien, ce centre propose également différents types de programmes. Est-ce exact? Pourriez-vous nous présenter brièvement certains de ces programmes?

Colin Curry: Volontiers.

Plusieurs programmes concernaient le saumon de la partie intérieure de la baie de Fundy. Il s'agit d'une population différente, et ces poissons faisaient partie de la banque de gènes vivants de la grande rivière Salmon, qui est située à l'est de Saint John. De plus, ce centre comptait également quelques esturgeons de l'Atlantique.

D'après ce que j'ai compris en discutant avec d'autres partenaires et collègues, les programmes menés dans l'intérieur de la baie de Fundy sont actuellement transférés à d'autres opérateurs. La Première Nation de Fort Folly effectuera désormais les travaux sur la grande rivière Salmon, en plus de ceux qu'elle mène déjà sur la rivière Petitcodiac. Elle travaille en partenariat avec Cooke Aquaculture. Les esturgeons qui s'y trouvaient font l'objet d'une remise à l'eau progressive. Ces poissons n'étaient pas utilisés à des fins de recherche ni dans le cadre d'un quelconque programme de conservation.

Il existe malheureusement aussi des programmes éducatifs qui ne fonctionnent plus, comme « Fish Friends », qui a été complètement abandonné. Les travaux de recherche menés par ce centre, qui visaient à mieux comprendre la biologie du saumon, sont également... Aucun programme de recherche à proprement parler n'est en cours dans ce centre.

Serge Cormier: D'accord. Merci, monsieur Curry.

Monsieur Mills, je crois que vous avez dit que plus de 76 000 ou 75 000 madeleineaux étaient revenus en 2011 et moins de 7 000 en 2025. Je crois que vous suggérez également de ramener la population de bars rayés à 100 000 poissons. Toutefois, vous affirmez aussi que nous devons commencer par une capture initiale de 450 000 poissons. Est-ce exact?

• (1650)

Alex Mills: Encore une fois, oui, c'est exact, mais je...

Serge Cormier: D'accord, mais avant d'aller plus loin, si ce chiffre est exact, sur quoi vous basez-vous pour arriver à 450 000 pour la première, la deuxième ou la troisième année? Vous basez-vous sur des données scientifiques ou simplement sur ce que vous

observez sur la rivière? Expliquez-nous comment vous êtes parvenu à ce chiffre.

Alex Mills: Comme je le disais, je vais laisser M. Bagnall répondre à cette question. Il connaît bien les chiffres.

John Bagnall: Ce chiffre, 450 000, correspond probablement à l'objectif fixé pour la première année, afin de ramener la population reproductrice de bars à 100 000 poissons dans un délai de trois ans. Ceci est dû à la très forte fécondité et à ce qu'on appelle le « recrutement » important des bars. C'est ce qu'on appelle le renouvellement. Il s'agit des poissons âgés de trois, quatre et cinq ans qui viennent grossir la population.

Tant de poissons se sont reproduits par le passé que le recrutement va être considérable. Si l'on propose un quota de 175 000, comme c'est le cas aujourd'hui, cette population sera maintenue à un niveau très élevé, ce qui aura des répercussions sur le saumon. Pour ramener ce chiffre à 100 000, nous devons, pour employer un terme propre au secteur bancaire, toucher au capital. Il faut réduire leur nombre. C'est exactement ce que permettra le chiffre de 450 000.

Il faut donc descendre à 350 000 ou 250 000 — je n'ai pas les chiffres sous les yeux —, puis, pendant les cinq ou six années qui suivront, maintenir la population à un niveau élevé en raison du stock existant et du recrutement à venir.

Le vice-président (Mel Arnold): Merci, monsieur Cormier. Vous avez cinq minutes.

Nous donnons maintenant la parole à M. Deschênes pour deux minutes et demie.

[Français]

Alexis Deschênes: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'ai une question pour vous, monsieur Mills. J'essaie de bien saisir quelque chose. Je comprends que sur la Miramichi, il y a de la pêche commerciale qui est autorisée. D'après ce que je vois dans le dernier avis scientifique, ce sont 125 000 bars rayés qui peuvent être pêchés. Est-ce que le problème, c'est qu'on n'alloue pas des quotas assez importants, ou plutôt qu'on manque de pêcheurs?

[Traduction]

Alex Mills: Si j'ai bien compris, ce quota est destiné aux Premières Nations. Il n'existe pas de pêche traditionnelle non autochtone, à l'exception de celle qui, si j'ai bien compris, a été proposée récemment par l'Union des pêcheurs des Maritimes pour pêcher dans le cadre du quota des Premières Nations. Je ne sais pas vraiment pourquoi nous n'avons pas atteint ce quota. J'aurais aimé que certains membres des Premières Nations soient présents, car ils auraient pu s'exprimer à ce sujet. Je ne peux que faire des suppositions quant aux raisons pour lesquelles ce quota n'a pas été atteint ou quant à la mesure dans laquelle ils s'en sont approchés.

M. Bagnall en sait peut-être davantage à ce sujet.

John Bagnall: Oui. Je sais que la Première Nation d'Eel Ground, c'est la Première Nation de Natoaganeg — j'ai un peu de mal à prononcer ce nom; M. Curry pourrait peut-être m'aider... Bref, il s'agit de la principale bande qui pêche le bar rayé pour l'ensemble des Premières Nations du Nouveau-Brunswick. Elle avait un quota de 50 000 prises il y a deux ans... je crois que c'était il y a deux ans. En tout cas, elle a demandé de porter ce quota à 100 000 prises, mais sa demande a été refusée.

Si vous vouliez atteindre 150 000 prises, je laisserais la Première Nation d'Eel Ground s'en occuper. Elle a aidé une autre bande appelée Indian Island, mais je ne pense pas que les autres avaient la capacité ou la volonté — je ne sais pas, les moyens — de participer à ces efforts, de sorte qu'une grande partie de ce quota n'a tout simplement pas été pêchée.

[Français]

Alexis Deschênes: Tantôt, vous disiez qu'il y avait un manque de capacité de transformation du bar rayé. En Gaspésie, je sais que, dans les usines de transformation, il y a de la main-d'œuvre et il y a du temps. On pourrait aider, si c'était le cas.

Au Nouveau-Brunswick, en ce qui concerne la pêche commerciale, est-ce qu'on a envisagé d'accorder des quotas de pêche commerciale à des pêcheurs qui ne sont pas autochtones?

[Traduction]

Alex Mills: À ma connaissance, je ne crois pas que ce soit le cas. Je pense que c'est l'un des sujets délicats. Je parle vraiment en tant que simple observateur de cette question, en me basant uniquement sur ce que les Premières Nations nous ont dit. Cependant, nous croyons comprendre que le MPO n'est pas disposé à mettre en place ou à rétablir la pêche traditionnelle non autochtone. Là encore, il s'agit de renseignements qui nous ont été présentés lors d'une réunion rassemblant l'ensemble des parties prenantes en septembre...

• (1655)

Le vice-président (Mel Arnold): Merci, monsieur Mills.

Le temps de parole de M. Deschênes est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Lewis, pour cinq minutes.

Chris Lewis: Merci, monsieur le président.

Nous avons une très bonne conversation aujourd'hui.

Je crois que cette question s'adresse à M. Anderson, mais si quelqu'un d'autre veut intervenir, ce serait formidable.

Je suis très curieux. Comme je l'ai mentionné au début de la réunion, je suis moi-même pourvoyeur et je travaille en étroite collaboration avec nos amis et communautés autochtones dans les régions éloignées du Nord de l'Ontario, mais en tant que pourvoyeur, je comprends... Je ne sais pas ce qui se passe dans l'Est ou même dans l'Ouest. En Ontario, je sais que nous avons des ententes de location avec eux, et il est très coûteux d'exploiter une pourvoirie. Je me demande simplement si quelqu'un a une réponse à cette question.

Quel est l'impact économique pour ces pourvoyeurs ou ces guides, en ce qui a trait à la perte de saumon de l'Atlantique ou à l'augmentation du nombre de bars rayés? Quelqu'un souhaite-t-il intervenir à ce sujet?

Alex Mills: Je peux peut-être le faire. J'ai été pourvoyeur pendant 25 ans et je suis toujours un guide professionnel au Nouveau-Brunswick. Les conséquences sont désastreuses. C'est aussi simple que ça. On voit bien que les camps de pêche au saumon sont au bord du gouffre. L'un d'entre eux, par exemple, existe depuis 150 ans et participe autant qu'il le peut à la pêche au bar rayé. Ce camp est très durement touché et tout le monde sait qu'il est à vendre. C'est ainsi d'un bout à l'autre de la rivière.

Je connais d'autres camps privés qui emploient beaucoup de monde. On n'y attrape pas de saumon, ou très peu. Il est impossible

d'exploiter un camp de pêche au saumon si on ne peut pas prendre du saumon.

Je n'ai pas de chiffres précis. Je pense qu'un certain nombre de pourvoyeurs essaient de tirer pleinement parti de la présence du bar rayé, ce qui permet de compenser la perte de saumon, mais je pense qu'il s'agit de marchés distincts. On devrait pouvoir mener ces activités de façon complémentaire pour assurer une très bonne saison de pêche sportive sur la rivière Miramichi. Or, pour l'instant, la pêche au saumon est très durement touchée, tout comme d'autres acteurs du milieu, notamment les vendeurs de matériel de pêche, etc.

Chris Lewis: Je vous remercie. Je vous en suis très reconnaissant. Je sais que la COVID a...

Le vice-président (Mel Arnold): M. Murphy a levé la main. Je pense qu'il voulait également répondre à cette question.

Chris Lewis: Bien sûr. Je vous écoute.

Andrew Murphy: Bonjour, monsieur Lewis. Je suis un pourvoyeur et j'exerce actuellement mes activités au Québec.

Pour revenir à ce qui a été dit au début, le Québec estime actuellement que les retombées économiques attribuables au bar rayé s'élèvent à environ 37 millions de dollars par année, avec la création d'environ 400 emplois. Je crois que le saumon entraîne des retombées économiques d'environ 42 millions de dollars et qu'il permet de créer près de 600 à 800 emplois, mais ne me citez pas sur ce point.

Il y a un chiffre que j'ai toujours trouvé particulièrement intéressant en ce qui concerne les retombées de la pêche sportive. L'American Saltwater Guides Association a demandé à ses membres en Louisiane d'évaluer l'incidence de la pêche récréative au sébaste là-bas. Ses guides devaient recenser les dépenses liées au voyage qu'ils faisaient, mais également les recettes provenant des dépenses des pêcheurs étrangers dans la région. Ce qu'elle a conclu — et je peux vous envoyer cette étude plus tard —, c'est que, au cours d'une saison de 200 jours, le guide touchera entre 120 000 et 150 000 \$ grâce à ses clients. Si l'on ajoute à cela les dépenses liées au transport aérien, les loisirs en dehors des heures de pêche, les dépenses diverses et tout le reste, le montant injecté dans l'économie locale par chaque guide travaillant dans cette région grimpe à environ 600 000 \$.

Nous avons tendance à sous-estimer les retombées de la pêche sportive et à concentrer notre attention sur les répercussions commerciales et les évaluations. En général, les pêcheurs à la ligne sont très enclins à voyager et prêts à dépenser beaucoup d'argent pour pratiquer leur sport, mais pour ce faire, ils doivent pouvoir compter sur des pêches saines. La communauté des guides et des pourvoyeurs a besoin des outils et du soutien du gouvernement fédéral pour faire en sorte que ces pêcheries se portent bien et que ce secteur puisse continuer à prospérer.

• (1700)

Chris Lewis: Merci, monsieur Murphy. C'était fantastique.

Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais faire une brève déclaration.

Je vous suis très reconnaissant d'avoir parlé de nos amis américains qui viennent également pêcher avec nous. Pour ce qui est des chiffres, il s'agit de bien plus de 100 millions de dollars. En effet, il s'agit de 37 millions de dollars, de 42 millions de dollars et des retombées liées à nos pêches accessibles par avion, etc. Je vous remercie sincèrement de nous avoir donné ces renseignements, et je vous souhaite également beaucoup de succès.

Merci.

Le vice-président (Mel Arnold): Merci, monsieur Lewis.

Nous avons un dernier intervenant avant de passer à la prochaine série de questions.

Monsieur Cormier, vous avez la parole pour cinq minutes.

Serge Cormier: J'aimerais revenir aux chiffres dont nous venons de parler — notamment ceux sur le saumon par rapport au bar rayé —, et je vais commencer par M. Mills, puis je passerai à M. Anderson.

Monsieur Mills, la pêche au bar rayé est très importante sur la rivière Miramichi, devant laquelle je passe plusieurs fois par mois. Malheureusement, la pêche au saumon a un peu diminué. Que pensez-vous de cette situation, si l'on compare ces deux pêches? La pêche au bar rayé est également une expérience formidable. La pêche au saumon, quant à elle, bien qu'elle ne soit pas inexistant sur la rivière Miramichi, a considérablement ralenti.

Alex Mills: Encore une fois, je reviens à ce que j'ai dit tout à l'heure. Il faut trouver un équilibre. Si le point de référence limite était d'environ 100 000 poissons — et ce sont des chiffres que M. Bagnall connaît beaucoup mieux que moi —, on estime que la remontée du saumon serait raisonnablement bonne.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de problèmes en haute mer. Par contre, si nous sommes dans cette fourchette inférieure à 100 000 bars reproducteurs, nous pourrions avoir des pêches prospères, tant pour le bar rayé que pour le saumon, ainsi qu'une pêche à la truite qui se porte bien et de bonnes montaisons d'éperlan, des espèces qui ont elles aussi été décimées par le bar rayé. C'est une question d'équilibre.

Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, le...

Serge Cormier: Merci.

Monsieur Anderson, j'aimerais continuer sur ce sujet. Je sais que vous avez pêché sur de nombreuses rivières partout dans le monde. Vous disiez tout à l'heure que la Russie gérât bien ses rivières. Que constatez-vous sur d'autres rivières? En quoi les approches observées ailleurs diffèrent-elles des nôtres?

Je pense que vous avez dit que, près du Groenland, ou quelque part par là, on pêche encore 25 tonnes. Que fait-on différemment, dans certains de ces pays?

Gary Anderson: Je commencerai par dire que les Américains viennent ici pour pêcher le saumon de l'Atlantique, car aux États-Unis, il n'y a pas de rivières où ils peuvent le pêcher. Les Américains ont beaucoup moins tendance à venir ici pour pêcher le bar rayé. Le saumon est un poisson emblématique, et c'est pour cette pêche que les gens paient le plus cher.

La situation varie d'un endroit à l'autre dans le monde. Ici, j'ai pêché à de nombreuses reprises sur la rivière George, dans le Nord du Québec. On ne trouve pas de bars rayés dans cette rivière et les saumons ne migrent pas au-delà de la baie d'Ungava. C'est donc un

système fermé, comme c'était le cas en Islande, entre autres, pendant de nombreuses années.

Ce qu'on fait ailleurs correspond à ce que nous faisons dans nos réseaux hydrographiques les mieux gérés, qui se trouvent généralement au Québec, en Gaspésie, où les rivières sont désormais gérées à l'échelle locale. Des plongeurs assurent un suivi des poissons et en font le décompte deux fois par année. Ces rivières sont bien gérées. Là-bas, on ne contrôle pas, bien sûr, ce qui se passe en mer, mais on contrôle certainement ce qui se passe dans la rivière.

• (1705)

Serge Cormier: Merci.

[Français]

Monsieur Murphy, êtes-vous d'accord pour dire que vos rivières sont bien gérées au Québec?

Andrew Murphy: Je pense effectivement que le modèle de gestion des rivières au Québec est relativement fort, parce que beaucoup de décisions sont prises sur le terrain, bassin versant par bassin versant. Ça nous permet de mieux nous attaquer aux défis uniques et situationnels de chaque environnement.

Serge Cormier: Vos clients sont-ils des clients qui pêchent plus le saumon ou le bar rayé?

Andrew Murphy: Je dirais que c'est 50-50. Nous avons des clients qui viennent de partout et, là-dessus, à peu près 60 % de notre clientèle est américaine. Je dirais qu'il y a un intérêt pour les deux espèces. Oui, il y a des pêcheurs qui viennent ici exclusivement pour le saumon, mais nous commençons aussi à avoir de plus en plus de pêcheurs qui viennent exclusivement pour la pêche au bar rayé.

[Traduction]

Le vice-président (Mel Arnold): Merci, monsieur Cormier. Vous avez pris exactement cinq minutes.

Nous allons maintenant passer à la prochaine série de questions, en commençant par M. Small, pour cinq minutes.

Clifford Small: Merci, monsieur le président.

J'ai quelques questions pour M. Murphy, puisqu'il a fait un long voyage pour venir ici et participer à cette réunion en personne.

Monsieur Murphy, un rapport de 2023 de ce comité traite de l'augmentation de la prédation par les phoques. Pensez-vous que les phoques contribuent à la diminution des montaisons du saumon de l'Atlantique?

Andrew Murphy: Je crois qu'ils peuvent sans aucun doute jouer un rôle, surtout si nous avons des données scientifiques à cet effet.

Clifford Small: La recommandation n° 15 de ce rapport dit ceci:

Que la gestion des pinnipèdes permette de s'adapter et de réagir aux facteurs propres aux différentes régions le long des trois côtes océaniques du Canada, notamment en ce qui concerne les répercussions sur la viabilité des populations de proies et les modifications causées par les changements climatiques dans les parcours migratoires, les comportements et les régimes alimentaires des prédateurs et des proies.

La première partie de la recommandation n° 16 précise ensuite ceci: « Que des mesures soient prises pour réduire la prédation exercée par les pinnipèdes sur les salmonidés et d'autres espèces de proies vulnérables aux « points de capture » dans toutes les eaux canadiennes »... En gros, il faut prendre des mesures.

Ce rapport date d'il y a trois ans. À votre connaissance, des recommandations de ce type ont-elles été suivies? Avez-vous constaté une augmentation de la chasse au phoque ou d'autres mesures au Québec?

Andrew Murphy: Je ne crois pas. Au Québec, il existe désormais une saison de la chasse récréative au phoque qui fait l'objet d'une certaine gestion. Le problème avec le phoque semble résider dans la capacité à utiliser la carcasse de l'animal. Sa chair est peu consommée, et le commerce de la fourrure, comme vous le savez très bien, a beaucoup diminué. Il est plus difficile de gérer une espèce et d'en réduire ses populations lorsque l'animal en question n'a pas d'utilité particulière ou d'utilité bien définie.

Clifford Small: Je sais que des gens de la région de l'estuaire du Saint-Laurent ont parlé de l'absence d'une pêche au bar rayé. Pensez-vous qu'il est possible que le bar rayé sorte de l'estuaire et envahisse tout le golfe du Saint-Laurent?

On a observé des bars rayés aussi loin au nord que Mary's Harbour, au Labrador, au nord du détroit de Belle Isle; ils se sont donc beaucoup multipliés.

Pensez-vous que la population de bars rayés dans l'estuaire du Saint-Laurent est un problème pour vos populations de saumons dans cette région?

Andrew Murphy: Je pense qu'il faudrait certainement autoriser la pêche récréative du bar rayé dans l'estuaire du Saint-Laurent. Si ma mémoire est bonne, la population de bars rayés a disparu à la fin des années 1970. Le Québec a déployé des efforts de gestion pour réintroduire cette espèce et la ramener à son aire de répartition naturelle.

De toute évidence, nous sommes confrontés à une situation bien différente marquée par les effets des changements climatiques. De nombreuses espèces d'animaux d'eau froide se déplacent de plus en plus vers le nord, car le réchauffement des eaux modifie la dynamique de nos océans.

Je répète qu'il ne faut pas oublier que le bar rayé est une espèce qui migre souvent pendant l'été pour se nourrir. Il suivra ensuite les courbes de température aussi loin vers le nord qu'il le pourra.

Clifford Small: Merci.

Il y a ensuite la recommandation n° 12 de l'étude de 2019 sur le bar rayé, selon laquelle les prédateurs du saumon de l'Atlantique devraient être gérés, notamment par une chasse durable au phoque gris.

Que pensez-vous de ces recommandations et de ces rapports que l'on continue de produire à ce comité et dont on ne tient pas compte?

Andrew Murphy: C'est vraiment difficile à dire. Je pense que les recommandations vont toutes dans la bonne direction. L'élément clé, c'est toujours d'assurer une « gestion durable ». Il faut également tenir compte des données scientifiques, par exemple des points de référence plus bas établis pour diverses populations.

Il faut aussi que la pêche soit bel et bien pratiquée de façon durable afin qu'il n'y ait pas d'incidence sur la santé à long terme des stocks.

• (1710)

Clifford Small: Y a-t-il une recommandation que vous aimeriez voir figurer dans le rapport que nous rédigerons dans le cadre de cette étude? Voulez-vous nous la présenter maintenant?

Andrew Murphy: Je reviendrais, encore une fois, au point général suivant: j'espère que nous saurons écouter nos équipes de conseillers scientifiques et donner suite à leurs recommandations de manière rapide et efficace. Donnez-leur des moyens, écoutez-les et mettez en œuvre leurs recommandations.

Clifford Small: Merci.

Mel Arnold: Merci, monsieur Small.

Nous passons maintenant à M. Cormier, pour cinq minutes.

Serge Cormier: Merci, monsieur le président.

Je vais commencer par M. Curry, mais cette question s'adresse à tous les témoins.

Je sais que vous travaillez au nom des Premières Nations. Je tiens d'abord à dire que je reconnais pleinement le droit des Premières Nations de pêcher à des fins alimentaires, sociales et rituelles. Nous entendons également dire que les connaissances et les communautés autochtones ont un rôle important à jouer dans la conservation du saumon de l'Atlantique, à titre d'exemple, pour parler du cas qui nous occupe.

Parallèlement, comme nous en parlions tout à l'heure, de nombreux facteurs entrent en ligne de compte, qu'il s'agisse de l'incidence du bar rayé sur le saumon de l'Atlantique, des changements climatiques ou d'autres éléments. Il y a aussi le fait que certaines Premières Nations continuent d'installer des filets dans la rivière pour pêcher le saumon à des fins alimentaires, sociales et rituelles, certes, mais je me dois de souligner que la population de saumons est en déclin.

Pensez-vous que nous devrions également discuter avec les Premières Nations et essayer de suspendre cette pratique afin de favoriser le retour des saumons dans certaines rivières?

Je vais commencer par vous, monsieur Curry, puis je ferai le tour des témoins à l'écran.

Colin Curry: Bien sûr.

Je ne peux pas parler directement de la situation propre à la rivière Miramichi. La majeure partie de ce bassin hydrographique ne fait pas partie du territoire de la plupart des communautés que je représente. Cela dit, il n'y a pas eu de pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles dans le réseau hydrographique où se trouve la nation des Wolastoqey, et ce, depuis 1998.

Une communauté possède un petit nombre d'étiquettes pour le réseau hydrographique de la rivière Restigouche, et les filets ne sont pas...

Serge Cormier: Utilise-t-elle aussi des filets?

Colin Curry: Non. On ne peut pas pêcher au filet avec ce permis. On pratique la pêche à la mouche. Le...

Serge Cormier: J'aimerais m'adresser aux autres témoins, monsieur Curry.

Monsieur Mills, que pensez-vous de cette situation?

Alex Mills: M. Bagnall est plus près de la rivière que moi.

À ma connaissance, il n'y a pas de pêche à des fins alimentaires et rituelles sur le bras principal de la rivière Miramichi sud-ouest. Je ne crois pas qu'il y en ait non plus au nord-ouest — l'autre grand bras de la rivière. Il n'y a certainement pas de pêche visée par l'arrêt Marshall, que je sache.

John Bagnall: On pratique la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles dans le bras nord-ouest...

Je ne pense pas que les Premières Nations y pêchent encore autant qu'avant, cependant, compte tenu des gros saumons. Bien sûr, il serait préférable de ne pas pratiquer la pêche au filet maillant, puisqu'elle n'est pas sélective. Elle capture aussi les femelles de grande taille et les madeleineaux.

Il y avait des filets-pièges. Je sais que les Metepenagiag de Red Bank ont... Je n'en suis pas certain. Les Premières Nations d'Eel Ground et de Red Bank ont des filets-pièges. Ils peuvent choisir des madeleineaux, qui sont principalement des mâles. Ce serait vraiment utile. Je pense qu'il y a un quota de 590 prises importantes de saumons de l'Atlantique ayant passé plusieurs hivers en mer dans le nord-ouest de la rivière Miramichi. Je pense que le quota n'est fixé qu'à une dizaine de prises au sud-ouest.

Oui, il est vrai que la pêche au filet maillant n'est pas sélective.

Serge Cormier: Je vois.

Monsieur Anderson.

Gary Anderson: On trouve ces filets-pièges dans le bras nord-ouest, mais le modèle qui répond à votre question est celui de la grande rivière Cascapédia, qui compte les clubs privés les plus célèbres. Depuis les années 1980, les activités ont été transférées à la communauté. L'embouchure de la rivière traverse les terres de la bande de Maria, qui pratique traditionnellement la pêche au filet.

Pendant de nombreuses années, ils ont pris des dispositions non seulement pour racheter les filets, mais aussi pour faire participer la bande aux activités de pourvoirie sur la rivière. Il y a beaucoup de pêcheurs qui pêchent là-bas avec ce qu'on appelle Mi'kma'ki Outfitters.

• (1715)

Serge Cormier: Merci, monsieur Anderson.

Il me reste 30 secondes. Vous avez la parole, monsieur Murphy.

Andrew Murphy: Je pense que nous devons accorder la priorité à l'accès des Premières Nations compte tenu de leurs droits historiques de pêche au saumon de l'Atlantique. Il est très important de veiller à ce que les communautés puissent s'imprégner de la pêche de diverses façons.

Nous avons vu des exemples comme celui de la rivière Cascapédia, où des droits de pêche ont été accordés à la bande et à ses membres pour qu'ils puissent offrir des services de pourvoirie, pêcher sur la rivière et emmener des clients. Nous avons également vu des pratiques similaires à la rivière Moisie, sur la Côte-Nord, ce qui a incité la bande à décider par elle-même d'arrêter la pêche au filet après qu'on leur a accordé des droits d'accès et de gestion nécessaires pour profiter des retombées de la pêche sportive.

Je pense que ce sont des décisions clés, mais le plus important, à mon avis, c'est de respecter les réalités de chaque communauté des Premières Nations.

Le vice-président (Mel Arnold): Merci, monsieur Cormier.

Nous passons maintenant à M. Deschênes, pour deux minutes et demie.

[Français]

Alexis Deschênes: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais poser une question de suivi à la suite de la question de mon collègue. Monsieur Murphy, à votre connaissance, y a-t-il des filets qui ont été posés à l'entrée de la rivière Grande Cascapédia cet été par les Micmacs?

Andrew Murphy: À ma connaissance, c'est le cas.

Alexis Deschênes: Combien de temps est-ce que ça a duré?

Andrew Murphy: Je n'ai pas les détails exacts, mais ça a duré environ trois à quatre semaines. C'est une entente confidentielle qui est conclue entre la communauté et le gouvernement du Québec.

Alexis Deschênes: Lorsque ces filets sont aperçus sur la Cascapédia, comment réagit-on autour de vous?

Andrew Murphy: Il est sûr qu'il y a parfois de la grogne, mais je pense que ça découle beaucoup de l'incompréhension de la part de certains pêcheurs locaux et des gens qui font une visite.

Alexis Deschênes: D'accord.

Avez-vous de l'information sur le nombre de saumons qui auraient pu être pris dans ces filets?

Andrew Murphy: Malheureusement, je n'en ai pas.

Alexis Deschênes: Vous dites que ça aurait duré deux ou trois semaines.

Andrew Murphy: Oui. C'est peut-être un petit peu plus, mais je sais que ça s'arrête à certains moments. Je sais que c'est une pêche qui est encadrée avec des définitions claires et des engagements clairs d'un côté comme de l'autre, autant de la part du gouvernement du Québec que de celle de la gouvernance de Gesgapegiag.

Alexis Deschênes: Merci, monsieur Murphy.

J'ai une question pour monsieur Curry, de la communauté Wolastoqey.

Il y a un projet de développement d'éoliennes en haute mer au large de la Nouvelle-Écosse. Il y a d'ailleurs une demande afin que ce soit reconnu comme un projet d'intérêt national. On parle d'investissements de 45 à 75 milliards de dollars pour le premier développement d'énergie éolienne en haute mer. Nous avons entendu des experts du ministère des Pêches et des Océans, qui nous ont dit qu'on n'avait pas encore évalué les répercussions que ça pourrait avoir sur les poissons. On sait qu'il y a du saumon dans ce secteur-là.

Vous êtes sur le bord de la rivière Saint-Jean, à l'intérieur du Nouveau-Brunswick. Comment la nation Wolastoqey perçoit-elle ce projet d'éoliennes en haute mer? Y a-t-il des préoccupations de votre côté?

[Traduction]

Colin Curry: Je ne suis pas au courant des détails précis entourant le projet d'énergie éolienne en mer. Je sais qu'au large de Terre-Neuve, l'Agence d'évaluation d'impact a mené une étude sur la faisabilité de l'éolien en mer à cet endroit. Le saumon de la Wolastoq migre normalement jusqu'au Groenland. Lors de ses déplacements, s'il y avait des infrastructures éoliennes en mer, ils passeraient par là.

Étant donné que l'énergie éolienne en mer est beaucoup plus développée au large de la Grande-Bretagne, où l'on trouve également des montaisons de saumon de l'Atlantique, ce secteur pourrait être un bon point de départ. Une chose que nous savons à propos de l'exploitation pétrolière et gazière extracôtière dans cette région, c'est que la présence d'infrastructures dans l'eau le long des routes migratoires du saumon peut essentiellement créer des zones où les prédateurs peuvent rôder. On pourrait exposer indirectement ces poissons à une pression de prédation plus élevée et avoir également une incidence...

[Français]

Alexis Deschênes: Dans le cadre des démarches, vous verrez que le projet s'appelle Wind West, et que c'est au large de la Nouvelle-Écosse.

[Traduction]

Le vice-président (Mel Arnold): Je suis désolé, mais vos deux minutes sont écoulées.

• (1720)

Colin Curry: Merci. Pardon. Je ne vous entendais pas.

Le vice-président (Mel Arnold): Les deux minutes et demie de M. Deschênes sont déjà écoulées.

Je vais commencer par poser une question à mon tour, puis je céderai le reste de mon temps à M. Small.

Ce que j'entends dans le cadre de cette étude me rappelle ce qui s'est passé avec notre emblématique saumon arc-en-ciel de la Colombie-Britannique. En raison de notre gestion de ces poissons dans le réseau hydrographique du Fraser, leur population a essentiellement été réduite à zéro, en partie parce qu'on a évité tout repeuplement par les écloséries et qu'on a privilégié une politique relative aux rivières sauvages pour une rivière qui ne l'est plus vraiment.

Les décisions de gestion cloisonnées ou des choses comme les pêches non sélectives ont-elles eu les mêmes répercussions sur le saumon sauvage de l'Atlantique que sur le saumon arc-en-ciel en Colombie-Britannique?

Monsieur Curry, je vais commencer par vous. Je pense que vous avez probablement eu moins de temps que quiconque pour vous exprimer.

Colin Curry: Pourriez-vous répéter rapidement la question?

Le vice-président (Mel Arnold): Les décisions de gestion cloisonnées entre les secteurs du ministère ou certains ordres de gouvernement ont-elles eu une incidence sur les populations de saumon sauvage de l'Atlantique, et les pêches non sélectives ont-elles contribué au déclin de ces stocks?

Colin Curry: Il y a beaucoup d'éléments là-dedans.

Dans les pêches non sélectives qui peuvent être pratiquées en haute mer, je ne sais pas vraiment si les prises accessoires peuvent être un problème. Dans le réseau hydrographique du Wolastoq, le fleuve Saint-Jean, on pratique une pêche saisonnière au gaspateau qui peut, dans certaines circonstances, attraper par inadvertance des saumoneaux en migration. Les permis sont assortis de conditions visant à régler certains de ces enjeux. Aussi, tout saumon qui pourrait être capturé dans ces filets doit être relâché immédiatement.

Le vice-président (Mel Arnold): Merci.

Je vais poser rapidement cette question à M. Bagnall, puis je céderai le reste de mon temps à M. Small.

John Bagnall: Je pense que M. Curry faisait référence à la pêche au gaspateau sur la rivière Oromocto. L'an prochain, ou cette année — je ne sais pas si c'est déjà arrivé —, on ne peut pêcher que dans une direction afin que les saumoneaux puissent sortir de la rivière Oromocto.

En ce qui concerne les pêches non sélectives, les filets maillants attrapent tout. Si vous pratiquez ce type de pêche où plusieurs espèces passent, vous allez prendre ces poissons. J'ignore si ces filets ont beaucoup contribué au déclin du saumon, à l'exception de la pêche au filet maillant dans le nord-ouest, c'est certain.

Le vice-président (Mel Arnold): Merci.

Je cède la parole à M. Small.

Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, il y a deux semaines, après que le premier ministre Carney a rencontré le président français Macron à Saint-Pierre-et-Miquelon, ce dernier a annoncé un quota exploratoire quinquennal de 1 500 tonnes métriques de crabe des neiges par année à pêcher à l'extérieur de la limite de 200 milles du Canada.

Les pêcheurs de crabe de Terre-Neuve-et-Labrador qui exploitent dans cette zone estiment qu'ils seront touchés par ce prélèvement de 3,3 millions de livres de crabe des neiges, car tout doit être pris en compte dans l'évaluation, puis dans les quotas qui sont attribués par la suite. Au nom des personnes qui s'inquiètent, je donne avis de la motion suivante:

Que le Comité informe la Chambre qu'il condamne la tentative unilatérale du gouvernement de la France de se livrer à la pêche au crabe des neiges au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador, près de Saint-Pierre-et-Miquelon; demande à la France de faire immédiatement marche arrière, de renoncer à son projet de pêche exploratoire et de respecter les droits et les intérêts du Canada sur son plateau continental; et invite le gouvernement du Canada à se montrer solidaire des pêcheurs de Terre-Neuve-et-Labrador, à défendre les ressources halieutiques du Canada et à déclarer sans équivoque que le Canada ne tolérera pas que des gouvernements étrangers menacent les moyens de subsistance des pêcheurs canadiens.

• (1725)

Le vice-président (Mel Arnold): Merci, monsieur Small.

C'est inscrit au procès-verbal.

Monsieur Morrissey, vous avez la parole.

Robert Morrissey: Il s'agit simplement d'un avis, mais le compte rendu montrera que la ministre s'est déjà exprimée sur cette question et qu'elle a abordé la plupart des points qui se trouvent dans la motion proposée. Il s'agit pourtant d'un avis de motion.

Le vice-président (Mel Arnold): Merci.

Sur ce, notre temps est écoulé.

Je remercie nos témoins d'avoir pris le temps de nous rencontrer.

Vos témoignages aideront le Comité dans son étude.

Si vous avez d'autres renseignements à communiquer au Comité, vous pouvez les soumettre par écrit au greffier.

Notre prochaine réunion aura lieu jeudi, et nous continuerons à travailler sur le projet de rapport pour l'examen de la Loi sur les pêches.

Y a-t-il autre chose, ou est-ce que je lève la séance?

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>